

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 FCFA **STOCK LIMITE**

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3731 du Vendredi 6 Octobre 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Pool

Le Président s'est engagé de façon claire, estime Mgr Louis Portella Mbuyu

• Alors Monseigneur, est-ce qu'on peut dire que cette fois est la bonne, que les choses vont bouger?

** Que cette période soit la bonne, on ne peut pas avoir cette prétention, parce qu'il faut reconnaître ce que les frères et soeurs ont pris comme initiative pour essayer de proposer des solutions. Il faut tout simplement dire que les circonstances ont permis que les sages, les notables puissent rencontrer le Président. Jusqu'à maintenant, il y avait des organisations, les responsables poli-



tiques qui ont pris l'initiative, mais là, c'est presque la base qui a pris l'initiative

(Lire en page 5)

Session diocésaine précédant l'ouverture de l'Année pastorale (Archidiocèse de Brazzaville)

Venir à bout des déviances actuelles, par l'annonce de l'Évangile

(P.9)

Crise du Pool

«Les Ninjas qui sortiront ne seront pas tués, parole de Président»

(P.3)

Négociations Congo-FMI

Aucun engagement du FMI pour le premier round des négociations

Abdoul Aziz Wane, chef de mission

(P.5)



AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas louper notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 10 Octobre 2017: Ndunzia-Mpungu

La Rédaction.



COMMUNIQUE

La société Assurances et Réassurances du Congo (ARC), informe l'ensemble de la population congolaise qu'elle procède actuellement au paiement des dossiers sinistres.

A cet effet, il est demandé à toute personne (assuré, victime et/ou tiers) qui reconnaît avoir un dossier sinistre non encore payé par l'ARC, de se présenter pour son indemnisation, dans les agences de Brazzaville sise Avenue Amilcar Cabral, Tél.: 04445 10 04, 05 572 37 42, 05 507 96 84 et 06 970 15 35 et de Pointe-Noire sise 129, avenue Fayette TCHITEMBO, Tél.: 05 701 63 36 et 22 281 40 67.

N.B: se munir, si possible, de sa pièce d'identité et de la photocopie des pièces pouvant faciliter la recherche du dossier.

Fait à Brazzaville, le 26 septembre 2017.

La Direction Générale

HILARY HOTEL

Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre





UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

PUB

TOUS DERRIERE LES TALENTS CONGOLAIS

L'AFRIQUE A UN INCROYABLE
TALENT

avec **NESCAFÉ**
Partenaire Officiel

RENDEZ-VOUS CE
SOIR A 20H30

4+

UNE SAISON ENCORE+ INCROYABLE

☎ **06 877 92 92**
(CÔT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)
CANALPLUS-AFRIQUE.COM

DISPONIBLE EN
EXCLUSIVITE SUR

LES BOUQUETS
CANAL+

**EASY
TV**
by CANAL+

Crise du Pool

«Les Ninjas qui sortiront ne seront pas tués, parole de Président»

La situation sécuritaire et humanitaire que traverse le Pool interpelle les consciences. C'est ainsi que les cadres, sages et notables du Pool, associés au comité des sages du Congo et membres du comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo et aux personnalités d'églises, étaient mardi 3 octobre 2017, face au président de la République. Ce fut une causerie citoyenne sur la crise qui secoue depuis près de 18 mois le Pool avec, à la clé, près de 20.000 déplacés. L'objectif était de réaffirmer la détermination des uns et des autres pour rétablir, sinon ramener la paix dans ce département. Le président de la République a accepté l'ouverture des couloirs sécurisés pour tous les jeunes qui voudront sortir, mais à une seule condition: celle de sortir avec leurs armes.



Le Président Denis Sassou-Nguesso

La rencontre tenue dans la salle de banquet du Palais du peuple, s'est déroulée dans un climat convivial, fraternel et amical. Les sages et notables des treize districts du département du Pool étaient là aux côtés des dignitaires de la cour royale du Makoko, de rouge vêtus. Seuls les membres du gouvernement originaires du Pool, le président de l'Assemblée nationale et les députés du Pool, à l'exception d'Antoine Nicéphore Thomas Saint-Eudes, étaient absents. Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, était le premier orateur à s'exprimer. Tout en reconnaissant les initiatives prises par les différentes organisations pour la résolution de cette crise, il a laissé entendre que cette recherche de la paix doit comprendre de manière urgente deux volets, à savoir: le volet sécuritaire et le volet humanitaire et social.



Les sages et notables du Pool.

S'inspirant des Saintes écritures, il a rappelé que devant les cycles interminables et mortifères de violences et de vengeances, une véritable paix n'est possible que par le pardon et la réconciliation. «C'est donc à ce pardon et à cette réconciliation que nous voudrions aussi vous atteler. Car, ce sont ces attitudes intérieures et ces démarches qui garantissent l'avenir d'une communauté humaine», a dit Mgr Louis Portella Mbuyu, en s'adressant au président de la République.

Citant le Pape Paul VI, l'évêque de Kinkala a fait remarquer que la paix s'affirme seulement par la paix, «elle qui n'est pas séparable des exigences de la justice, mais qui est alimentée par le sacrifice de soi, par la clémence, par la miséricorde et par l'amour».

Face à la dérive désastreuse de certains enfants du Pool, les sages de ce département par la voix du vice-président de leur comité, Dominique Loubassou, ont pris la résolution d'œuvrer pour ramener à la raison les jeunes ninjas Nsiloulous.

Par ailleurs, ils ont exprimé la disponibilité de leur comité, son engagement et sa détermination pour convaincre les enfants égarés du Pool à revenir dans la l'égalité républicaine. Afin de soulager tant soit peu les souffrances des populations, les sages du Pool ont, entre autres, suggéré l'ouverture des couloirs sécurisés, le cantonnement et la réinsertion sociale des ninjas Nsiloulous; la libre circulation des personnes, des biens et de vivres; le retour dans

leurs villages respectifs des populations déplacées et leur accompagnement à travers des programmes d'assistance humanitaire; la relance du trafic ferroviaire et routier; le fonctionnement régulier de l'administration publique; la réouverture des écoles et centres de santé.

Aussi, ont-ils sollicité du président de la République, la mise en place d'un comité de suivi devant veiller à la mise en œuvre de toutes ces propositions.

Dans leur message, les sages du Pool ont fait part de l'appel du roi Makoko qui a exigé que le sang cesse de couler au Congo, en général et dans le Pool, en particulier. «Les frères Kongo qui peuvent parler à Ntumi doivent lui dire de déposer les armes et écouter le massage du roi. Tous ceux qui s'opposent à mon appel subiront le verdict de Kouébanii», a promis le roi Makoko.

Les notables du Pool qui se sont exprimés en troisième position ont, quant à eux, manifesté leur indignation face à la souffrance des populations qui vivent, selon eux, une situation dramatique. «Elles sont victimes de tueries, de viols, de vols, de braquages, de pillages, de destruction des habitations, de rançonnages et toutes autres exactions par les hommes arme».

Comme bouc-émissaire, Paul Goma a épinglé avant tout les ninjas Nsiloulous du pasteur Ntumi, mais aussi, malheureusement, «au comportement de certains éléments indisciplinés de la force publique», a dénoncé l'orateur qui n'a pas manqué de peindre la réalité qu'ils vivent au quotidien dans le Pool. «Il s'agit des déplacements massifs des populations, la désertion des villages, l'interruption du trafic ferroviaire et routier, la compromission de la circulation des personnes et des biens. Plus grave, c'est que l'approvisionnement en vivres,

en médicaments et autres produits de première nécessité est interdit sous prétexte de ravitailler les jeunes en perdition», a-t-il expliqué, tout en affirmant que les populations du Pool se sentent abandonnées.

Répondant aux trois orateurs, le président de la République a, d'entrée de jeu, fait constater qu'il allait parler simplement et directement avec son cœur, comme pour ne dire rien d'autre que la vérité. «Je voulais vous féliciter de cette initiative que vous prenez de s'associer à moi pour résoudre cette question du Pool», a-t-il dit. Pour lui, le Pool est en proie à un problème sécuritaire et humanitaire et non politique. Comme pour éclairer la lanterne de ses interlocuteurs, Denis Sassou-Nguesso a commencé par faire un rappel historique des violences et turbulences qui ont secoué le pays entre les années 1990 et 2000.

Après 15 ans d'apaisement, le président de la République a fait savoir que les contradictions politiques ont débuté en 2015 lorsqu'avait été prise la décision de changer ou pas la constitution. «Est-ce que cela devrait nous amener à des violences et la situation que nous déplorons aujourd'hui? Non», a-t-il dit, tout en ajoutant: «J'avais demandé que cette question soit démocratiquement discutée. Les conditions ont été créées pour cela. J'ai moi-même donné le ton avec les consultations citoyennes que j'avais initiées avant le dialogue de Sibiti. Les choses se passaient dans la paix malgré quelques incidents constatés pendant le référendum», a-t-il expliqué.

Parlant de l'élection présidentielle, Denis Sassou-Nguesso a fait constater qu'il avait parcouru tout le pays pendant la campagne et n'a rencontré aucun incident. «Je n'étais pas plébiscité. J'ai perdu dans le Pool. Cela n'a pas entraî-

né mort d'hommes. Les résultats ont été acceptés. Je n'ai pas perdu que dans le Pool, mais dans bien d'autres départements. C'est cela la démocratie. S'il fallait que je contexte les résultats, c'est à la Cour constitutionnelle qu'il faut s'adresser», a-t-il idiqué.

«Pourquoi alors les violences dans le Pool?», s'est-il interrogé, avant d'ajouter: «Ntumi était mon collaborateur. Il travaillait directement avec mon directeur de cabinet jusqu'au jour où il a abandonné ses fonctions pour retourner dans les villages que vous connaissez, puisque vous le voyez là-bas en activité avec sa secte. Il n'était pas candidat à l'élection présidentielle. Il a plutôt soutenu un candidat qui est libre comme le vent et qui siège à l'Assemblée nationale. Il faut maintenant chercher à savoir où se trouve l'erreur», a-t-il précisé.

Conscient du fait qu'on ne peut pas guérir un mal sans poser de diagnostic, le président de la République a promis créer les conditions afin de tout mettre en œuvre pour que les populations du Pool retrouvent la paix. «J'avais donné des instructions aux ministres de la défense et de l'intérieur, ainsi qu'à mon directeur de cabinet pour que les conditions soient créées pour permettre aux jeunes qui le désirent de sortir», a affirmé Denis Sassou-Nguesso qui, malgré tout, a montré sa fermeté sur ce dernier aspect.

S'il faut sortir, «Ces jeunes doivent sortir avec leurs armes. Ça ne peut pas être autrement. On pourra même les leur racheter. On ouvrira les couloirs sécurisés. Ils ne risqueront rien. C'est la parole du président», a rassuré le président de la République qui a également évoqué l'interruption du trafic ferroviaire due à la destruction de trois ponts par les ninjas Nsiloulous qui avaient volé des explosifs à la base vie de l'entreprise chargée de construire la route Mindouli-Kinkala avec la complicité, selon lui, des travailleurs du chantier. «Les ouvriers artificiers du chantier les ont aidés à monter les charges explosives», a-t-il insisté.

Ce faisant, Denis Sassou-Nguesso a demandé à ce que les conditions soient créées ensemble avec les sages et notables du Pool, afin de mettre un terme à cette crise. «Nous allons le faire sans délai. Nous irons aux actes», a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Les lignes bougent

La rencontre du Chef de l'Etat avec les sages et les notables du Pool souligne au moins la volonté convergente de sortir de ce qu'il est convenu d'appeler la crise du Pool. Nous sortons du déni et de la phraséologie visant à minorer ou même justifier l'activisme insensé de Frédéric Bintsamou. Le Pool est aujourd'hui un département ravagé, avec des populations rendues encore plus pauvres par la paralysie de ses principaux axes routiers. Le Président de la République a parlé de «dialogue» dans son message à la Nation du 14 août dernier. Mardi, il a multiplié les signes de bonne volonté et les assurances: «Personne ne sera tué!»

La perche est tendue à Ntumi; elle l'est aussi à la Nation dans son ensemble. Nous n'en sommes plus à traiter cette question par le classique haussement d'épaules («c'est leur problème!») pour enfin nous saisir d'une anomalie en République: un citoyen ne peut prétendre à plus de démocratie en usant d'armes et en tuant ses proches. Il ne peut mettre une région, fût-elle celle de sa naissance, à feu et à sang, sous le prétexte qu'il a plus de raisons (lesquelles? demandent d'ailleurs nos Evêques) de se penser plus marginalisé ou plus en devoir de protester contre une situation d'ensemble. Et de le faire en suffoquant ce qu'une région avait de plus dynamique, sa population rurale et son peu d'infrastructures, n'ajoute pas de circonstances atténuantes à l'horreur qui se vit.

Le Pool souffre, le Congo souffre des exactions des Ninjas. Le Pool souffre, le Congo souffre des exactions de la Force publique se donnant le prétexte de la traque d'un rebelle, pour rançonner et piller les pauvres hères qui ne savent plus à quel saint se vouer. Ajouter à l'exaspération, c'est offrir une cause aux séides de Ntumi; c'est contribuer à prolonger une souffrance dont nous demandons tous l'abrogation.

Dans ce numéro, nous lirons avec profit les considérations de Mgr Louis Portella Mbuyu, aux côtés du travail de notre reporter, Cyr Yabbat-Ngo (Pp 3 et 5). Mais nous pourrions aussi utilement lire la réflexion d'un ancien ministre des Affaires étrangères, M. Dieudonné-Antoine Ganga, sur le thème trop souvent galvaudé de la paix. Car ce qui manque au Pool aujourd'hui et que ne garantissent pas les errements du moment, c'est bien la paix. Dans ce numéro aussi, vous découvrirez notre nouvelle rubrique hebdomadaire «Littérature et Histoire». Elle paraîtra tous les vendredis. Lecas Atondi Monmondjo, homme de lettres, y scrutera des pans du passé et des personnages historiques congolais, africains, restés dans la pénombre. Leur découverte ou redécouverte ne manquera pas, nous en sommes sûrs, de vous faire comprendre les injustices de l'Histoire et ses distorsions fâcheuses cachées, intentionnellement ou non. Bonne lecture!

Albert S. MIANZOUKOUTA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU) B.P. 2080 - BRAZZAVILLE Direction - Tel: (242) 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication: Albert S. MIANZOUKOUTA

Secrétaire de rédaction Véran Carrhol YANGA Tel: (242) 06.668.24.72/ 01 116 63 33

Infographie: Atelier: La Semaine Africaine Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94 Pointe-Noire: Direction: Tel:05 557.02.03/06 985.41.79 Service commercial: 05.557.78.71 06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Site Internet: lasemaineafricaine.net



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PROMOMILLIONNAIRE

**RECHARGE ET
DEVIENS MILLIONNAIRE**

Gagne* jusqu'à **1 million**
par jour et **10 millions**
par mois.

Compose ***6262#**

AG Partners



*Par tirage au sort

Négociations Congo-FMI

Aucun engagement du FMI pour le premier round des négociations

La mission du FMI (Fonds monétaire international), venue pour ouvrir et conclure les négociations bilatérales avec le Congo, afin de mieux structurer la macroéconomie dans le contexte d'efforts régionaux de réajustement, a quitté Brazzaville mercredi 4 octobre. Conduite par le Sénégalais Abdoul Aziz Wane du département Afrique du FMI, la mission était arrivée dans la capitale congolaise le 25 septembre dernier, après maints reports de sa date.

Au regard des résultats constatés, il semble que le Congo n'ait pris aucun engagement auprès du FMI, institution financière internationale qui doit apporter son assistance dans la situation économique et financière difficile du pays. Au sortir de la présidence, où le chef de mission du Fonds a rendu compte des discussions au Président de la République, la mission a rassuré, en des termes diplomatiques frisant la langue de bois: «*Nous avons eu une bonne collaboration avec la partie congolaise. Nous avons, essentiellement, obtenu toutes les informations. Fort de ces informations, de retour à Washington, aux Etats-Unis d'Amérique, nous allons mettre tout cela dans*

un cadrage macroéconomique pour avoir un contexte de poursuivre les discussions avec les autorités congolaises. Il est prévu un prochain round des discussions d'ici la fin du mois d'octobre 2017 pour certainement conclure un programme d'ajustement structurel avec le Congo. L'objet de la mission du FMI au Congo a été de faire l'évaluation de la situation économique et financière, de résoudre les incertitudes sur le cadrage macroéconomique et des perspectives. Certaines sources ont révélé que la dette du Congo représente 110 % du PIB (Produit intérieur brut). La baisse des prix du pétrole inflige des difficultés considérables à l'économie de la



Abdoul Aziz Wane.

Republique du Congo, qui s'est fortement contractée en 2016. La croissance économique est devenue négative en 2016, pour la première fois depuis plusieurs années. C'est à ce titre que le Congo a besoin de l'assistance du FMI pour retrouver ses équilibres macroéconomiques. Pour Abdoul Aziz Wane, il y a de l'optimisme pour la suite des pourparlers: «*Je suis confiant pour la suite des discussions en pleine confiance et la collabora-*

tion des deux côtés de continuer, afin que nous puissions obtenir des résultats qui sont escomptés des deux côtés: à savoir mettre en œuvre des politiques de stabilisation, des politiques de développement et améliorer les conditions de vie des populations congolaises. Il faut reconnaître que les investissements au Congo sont en berne depuis 2014, tout en rappelant que la mission du FMI consiste à promouvoir la stabilité et la croissance économique dans le monde. C'est ainsi que la disponibilité des services du FMI à appuyer un gouvernement est à sa portée dans la mise en œuvre d'un programme de rétablissement des équilibres extérieurs de la région CEMAC et relancer la croissance, tout en promouvant les dépenses sociales et l'investissement public. Signalons que l'ensemble des pays de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) sont déjà en programme avec le Fonds monétaire international.

Ph. BANZ

(Suite de la page 1

qu'on puisse rencontrer le Président. C'est peut-être cela qui a fait qu'il y a une réponse assez rapide de la part du Président. La réponse qu'il nous a donnée nous rassure et nous fait espérer. Voilà ce que nous pouvons dire.

***Mais Monseigneur, on est passé, semble-t-il, d'une étape où on passait son temps à nier l'existence de la crise dans le Pool à une autre. Les choses vont tout de même dans le sens de faire un pas les uns vers les autres. C'est une bonne chose, non ?**

**Oui, c'est une bonne chose, on ne peut que se réjouir de l'évolution des choses. D'abord, nous savons que dans son discours, à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, lors de la fête nationale, le Président lui-même a parlé de cela, a évoqué cette crise du Pool. Et donc, en s'engageant à faire tout pour qu'elle soit résorbée. Eh bien, c'est un peu dans cette foulée que nous essayons aussi d'avancer, après toutes les tentatives qu'il y a eues. Et il y en a eu de toutes sortes prises dans ce sens. Toujours est-il que, voilà, le Président s'est

engagé de manière claire, de manière très forte même et nous comptons sur cet engagement du Président de la République pour que les choses aillent plus vite. C'est ce que les populations attendent.

***Monseigneur, vous êtes sur le terrain, quelle est la situation aujourd'hui ?**

** Vous savez, entre les paroles et les actes, il y a toujours, je peux dire, un espace où l'attente est toujours marquée. Alors, là nous sommes justement dans cet espace-là, et on attend que ce qui a été promis puisse devenir effectif. Et donc, on est en train de se réunir, de s'organiser pour avoir un suivi de ce qui a été promis. Voilà un peu où est-ce que nous en sommes. Donc, ce n'est pas encore la solution, mais toujours est-il que vu l'engagement et les promesses, eh bien, on s'attend à quelque chose de positif, et en même temps, nous avons comme le devoir de suivre l'exécution, justement, de ces promesses ; la mise en œuvre de ces promesses.

Propos recueillis par Albert MIANZOUKOUTA

Affaire Park'N Shop

Qui veut tordre le cou aux réformes initiées par le tout nouveau ministre du Commerce, Alphonse Claude N'Silou?

La semaine qui vient de s'écouler, le site Internet «*Brazza News*», spécialisée dans la diffusion de rumeurs sensationnelles et de mensonges sophistiqués destinés à discréditer des cadres qui tombent dans son viseur, et dont le promoteur vit en France, alors que son réseau de «*menteurs professionnels et faiseurs de rumeurs*» s'étend jusque dans les allées du pouvoir, a publié un papier apocryphe visant à salir l'honorabilité et la réputation du Ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, nouveau ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, et celles du député Médard Moussodia.

Bref, «*Brazza News*» a tenté désespérément à faire croire aux Congolais que N'Silou serait corrompu pour une somme de 40 millions de francs Cfa, par le consul indien, à travers le Député Moussodia, pour annuler une amende de 140 millions de francs Cfa infligée par la Direction générale du commerce au magasin Park'n Shop, après la saisie de produits alimentaires avariés. «*Amis Brazzavillois, on vous empoisonne avec la bénédiction des plus hautes autorités de l'Etat*», conclut ce torchon de papier comme pour flatter l'émotion de l'opinion nationale. N'Silou corrompu par des

étrangers pour 40 millions de francs Cfa? Mon œil! Il y a de quoi trouver un coq denté! C'est mal connaître l'homme que de parler de corruption! Pour sa fortune, il a atteint son premier milliard de franc Cfa à l'âge de 30 ans, dans les années 80, rien que par ses propres affaires. Il n'était pas en politique. A Brazzaville, qui n'a pas connu la société Sifroid au Marché Total? Mais, parlons du fond de l'affaire. Ayant en charge le département ministériel du commerce, des approvisionnements et de la consommation, N'Silou a d'abord entrepris d'écouter les différents directeurs sous tutelle

et bien d'autres cadres, pour une connaissance de ce département. En réalité, il connaît bien le secteur du commerce, pour être lui-même opérateur économique ou disons simplement commerçant. Il sait comment ce secteur est miné par la corruption et les réseaux maffieux. Avant son arrivée, le Ministère du commerce contribuait pour zéro franc au Trésor public. A l'heure de «*la rupture*» (comme les Congolais ont baptisé la crise économique), il faut renflouer les caisses de l'Etat. Et le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a enjoint son nouveau ministre du commerce d'y contribuer. Pour ce faire, Alphonse Claude N'Silou a entrepris de mettre en place des réformes: au niveau des agents en charge du contrôle et de la répression de la fraude, des procédures, des enquêtes et du recouvrement des amendes, etc. Lorsque l'affaire de Park'n shop est tombée, le nouveau ministre du commerce a même voulu qu'en plus de l'amende fixée à 100 millions

de francs Cfa (à payer directement au Trésor public), une procédure pénale soit lancée contre les responsables de ce magasin pour «*mise en danger de la santé publique, par la vente de produits alimentaires avariés*». Au fil des discussions, l'idée de la poursuite pénale a été abandonnée et l'amende divisée en deux. Mais, le ministre d'Etat a insisté que celle-ci soit payée, sans autre forme de procès. Il n'en suffisait pas plus pour déclencher une montagne de pression de la part des puissants lobbies qui s'enrichissent au détriment de l'intérêt général et qui empoisonnent le secteur du commerce depuis des lustres. Le ministre d'Etat N'Silou a commencé à recevoir des coups de fils des personnes se réclamant proches de telle ou telle autre personnalité du pouvoir, pour annuler l'amende. Comme d'autres amis ayant entendu parler de cette situation, le Député Médard Moussodia s'est rapproché de lui, en se rendant à son cabinet de travail, pour s'informer. Après lui en avoir parlé, le Ministre d'Etat

lui dit sa position de voir le magasin indien s'acquitter de l'amende, en versant l'argent au Trésor public. Les «*menteurs professionnels*» de «*Brazza News*» s'en sont saisis pour écrire que le député est allé le corrompre, en lui remettant 40 millions de francs de la part du consul indien. Faut-il en pleurer ou en rire? Le Député est surpris par la notoriété de ce site Internet à fabriquer des mensonges et à les publier éhontément. Après tout, n'est-ce pas que le papier de «*Brazza News*» n'est pas signé? Il est anonyme, pour se cacher des mensonges qu'il déverse sur la place publique, dans le but de salir la réputation des personnalités visées. Qui n'a pas fait d'enquête n'a pas droit à la parole, dit une maxime devenue populaire dans le domaine de la communication. «*Brazza News*» se contente de rumeurs, avec leur caractère sensationnel, pour se tailler une place dans le monde de la communication au Congo. Les artistes disent que le mensonge monte vite dans l'ascenseur. La vérité em-

prunte seulement l'escalier mais finit toujours par arriver et confondre les menteurs. Le ministre d'Etat N'Silou, qui a décidé de porter plainte contre le promoteur de «*Brazza News*», en France, pour diffamation, s'est engagé à réformer le secteur du commerce, pour que celui-ci contribue à renflouer les caisses de l'Etat et à protéger la santé publique. Les réseaux maffieux et autres lobbies qui ont pris en otage ce secteur où ils s'enrichissent grassement ne sont pas contents et veulent déjà sa tête. N'Silou n'en est encore qu'à ses débuts et il est déterminé à aller jusqu'au bout de l'objectif que le Président de la République lui a clairement fixé. Médiatisée, cette affaire condamne de plus bel Park'n Shop à payer son amende au Trésor public. On ne met pas la santé des Congolais en danger sur leur propre sol et s'en tirer à bons comptes. A bon entendeur salut!

Jean-Marc MAKOUNDI

L'opinion divisée sur les conclusions des négociations Congo-FMI

Les négociations entre le Gouvernement et le FMI (Fonds monétaire international) qui se sont terminées mercredi 4 octobre 2017 avec l'audience que le président de la République a accordée à la délégation du Fonds suscitent déjà des commentaires. Une opinion s'en réjouit, car le FMI a tenu à remercier les autorités pour leur excellente coopération en lui donnant la possibilité d'avoir accès à l'essentiel des informations que sa mission demandait. Donc, le Gouvernement est sur la bonne voie pour obtenir dans un délai bien qu'indéterminé un crédit budgétaire. Cette opinion argue qu'il y aura un deuxième round dans quelques semaines qui permettra de tout conclure. Il y a, par contre, une autre opinion qui parle d'échec, que le Congo n'a pas réussi son examen. Pour celle-ci, la première mission du FMI laisse une impression mitigée qui laisse penser que le Congo n'a pas mis toutes les chances de son côté, par manque de volontarisme. Pour preuve, le Gouvernement aurait continué à jouer au cache-cache, selon elle, notamment sur les chiffres de la dette intérieure accumulée depuis 2014 et les dettes litigieuses que le FMI n'a pas pu intégrer dans l'estimation de la dette congolaise qu'il évalue à l'issue de sa mission à 5.329 milliards de francs CFA!

La Force publique a étouffé une manifestation de l'opposition

Le matin du mardi 3 octobre 2017, les Brazzavillois ont été surpris de voir un dispositif dissuasif de la Force publique à plusieurs endroits de la capitale pour empêcher une manifestation qui devait être organisée Place de la Poste, en centre-ville, à l'appel semble-t-il de certains membres de l'opposition et de la société civile. Militaires de la Garde républicaine, gendarmes et policiers étaient mobilisés à Kinsoundi, Bifouiti, Château-d'eau Nganguouoni, deux quartiers de Makélékélé, à la Place de la République (Rond-point ex-CCF), à Bacongo. La Place de la Poste était quadrillée par des véhicules bourrés de policiers et stationnés au niveau de quatre routes goudronnées qui y débouchent. Les responsables de l'opposition, quant à eux, n'ont pas eu le temps de rejoindre la place de la Poste, car des véhicules de la poste ont pris position devant leurs domiciles. Charles Zacharie Bowao, qui affirme avoir été poursuivi par un véhicule suspecté d'avoir à son bord des agents de sécurité, a réussi à sortir de chez lui, et s'était rendu au domicile de Claudine Munari. Mais, les trois avec Clément Mierassa, n'ont pu en sortir. Finalement, la manifestation annoncée n'a plus eu lieu.

Le DG de la STPU limogé!

Comme l'exigeaient les agents de la STPU (Société de transport public urbain) pour reprendre du service, leur directeur général, Alphonse Pépa, a été relevé de ses fonctions par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo. Les agents en grève récemment ont salué cette sanction, mais certains ne sont pas totalement satisfaits. Ils estiment qu'il faut l'étendre à toute l'équipe dirigeante de la société. Et donc pour les agents de la STPU le ministre Gilbert Ondongo n'est pas allé au bout de leur logique.

Ces «piquets» où il faut tâter le porte-monnaie pour rouler tranquillement

On a beau les démentir, les faits accusent toujours leurs auteurs. Vers Maison Blanche, la route de Mayanga dans l'arrondissement 8 Madibou vous réserve encore des surprises. Et des plus désagréables: l'épouvantail réalité des piquets d'agents de la Force publique qui sont autant harceleurs que sources d'agacement. Pour rouler tranquillement à certaines heures de la journée ou de la nuit, les chauffeurs de minibus de transport public et même de véhicules personnels sont astreints à s'acquitter du droit de rouler. Qui a dit que cela était fini?

Les «Kadhafi» ont toujours pignon sur rue!

La pénurie de carburant à Brazzaville fait toujours des heureux: les «Kadhafi» qui il y a quelques années étaient réduits à la clandestinité, mais travaillent depuis lors à ciel ouvert. Même leurs «persécuteurs» d'hier seraient obligés d'aller vers eux pour résoudre la question du carburant. Par exemple, pour le gas-oil, ils vendent le bidon de 25 litres à 22000 francs CFA alors que le prix homologué est 12000 francs CFA à la pompe. Mais, quel nom donné aux pompistes eux-mêmes? Certains exigent un pourboire de 1000 à 2000 voire 3000 francs CFA pour servir les clients.

Constitution de 2015: bataille au Sénat sur la date

Les sénateurs se sont interrogés dernièrement sur la date qu'il faut désormais retenir lorsqu'il s'agira de parler de la nouvelle Constitution. Est-ce le 25 octobre 2015, date du référendum, où le 6 novembre, date de sa promulgation par la chef de l'Etat? Pour le ministre Pierre Mabiata c'est bien la date du 25 octobre, car, «les constitutions qui prennent la voie du scrutin, prennent la date du scrutin», a-t-il expliqué, tout en se référant aux Constitutions du 15 mars 1992 et du 20 janvier 2002. Il a renvoyé, également, les sénateurs aux décisions de la Cour constitutionnelle qui, dans ses délibérations mentionne la date du 25 octobre 2015. S'opposant à ce raisonnement, Gabriel Nzambila, colonel retraité et juriste de formation pense plutôt le contraire. «Les grandes écoles de droit mettent en exergue la mise en exécution de la loi. Donc, la date de la promulgation», a-t-il précisé. Un avis que partageait déjà l'ancien ministre de la justice Aimé Emmanuel Yoka qui, à l'époque, avait dit que la date à retenir était celle de la promulgation de la constitution. Difficile de trancher!

Economie

Des investisseurs chinois à la découverte des opportunités qu'offre le Congo

Vingt-quatre hommes d'affaires chinois œuvrant dans les secteurs de l'agriculture, des mines, des technologies, du tourisme, de la construction... étaient en séjour de travail à Brazzaville pour s'informer sur les opportunités d'investissement qu'offre le Congo.

Conduits par Liu Shan Xi, vice-président de la Chambre de commerce international de Chine, ces investisseurs ont eu une réunion d'échanges avec les opérateurs économiques congolais et les représentants des départements ministériels. Mercredi 27 septembre 2017, à l'hôtel Radisson Blu, sous les auspices d'Henri Djombo, ministre d'Etat, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, en présence de Mme Yang Peipei, conseiller technique et commercial près l'ambassade de Chine au Congo.

L'objectif visé par cette visite de la délégation chinoise a été de consolider davantage les échanges entre les deux pays, élargir le champ d'investissement et de la coopération commerciale, promouvoir le commerce, atteindre un niveau plus développé des relations et diversifier les domaines de coopération. La mission de travail de la Chambre de commerce internationale de Chine au Congo s'est aussi inscrite dans le cadre de la volonté des chefs d'Etat des deux pays de promouvoir la coopération économique.

Dans le cadre d'un partenariat

stratégique global, a dit le vice-président Liu Shan Xi, les deux pays travaillent en étroite collaboration. «Dans un avenir proche, nous espérons grâce aux échanges entre les investisseurs chinois et congolais améliorer ensemble l'environnement des investissements. Aussi j'ose espérer que plus d'entreprises chinoises viennent investir au Congo, et créer un bon climat de coopération économique et commerciale. Nous sommes actuellement prêts à investir dans les domaines tels que: l'industrie de la transformation du bois de l'Afrique centrale et de l'Ouest, pour satisfaire la demande du marché chinois, des Etats-Unis et de l'Asie du Sud-est. Par rapport à la situation géographique, l'industrie touristique est à promouvoir, la production des produits de base contribue au développement du Congo», a-t-il déclaré. Le ministre d'Etat Henri Djombo a invité les investisseurs chinois à investir dans les zones économiques spéciales. Il a, pour ce faire, peint le tableau qu'offre le milieu naturel congolais constitué, entre autres, des forêts vierges, des terres arables ainsi qu'un



Une vue partielle des investisseurs chinois.

climat tropical humide favorables au développement des activités agricoles. «Nous encourageons le secteur privé chinois à investir directement dans l'économie congolaise. Il suffit juste de se constituer en société congolaise pour remplir les conditions qu'il faut pour n'importe quelle filière. Nous vous donnerons les conditions avantageuses sur le plan fiscal-douanier, ainsi que les garanties de sécurité financière, juridique et physique. Nous sommes en phase de promotion des initiatives privées donc, tout privé désireux d'investir au Congo jouira des meilleures conditions possibles. N'hésitez donc pas à investir au Congo dans tous les secteurs de l'économie, mais aussi de travailler avec les opérateurs économiques congolais», a-t-il rassuré.

Puis s'en est suivie la présentation sommaire de la so-

ciété chinoise Yi Huan qui intervient dans beaucoup de domaines et dans dix secteurs comme le bois, la santé, l'hôtellerie et les finances. Il compte 60.000 employés. La Chambre de commerce internationale de Chine compte plus de 70.000 membres, principalement des grandes entreprises nationales, des entreprises publiques et privées les plus dominantes de la Chine. Le rôle majeur de cette chambre est de promouvoir les échanges économiques et commerciaux entre la Chine et ses partenaires étrangers, de consolider la coopération entre la communauté commerciale chinoise, les organisations internationales et les départements ministériels.

Alain-Patrick MASSAMBA

27^e anniversaire de la réunification de l'Allemagne

L'unité allemande célébrée avec faste à Brazzaville, autour de l'ambassadeur Klaus Peter Schick

Dans le cadre de la célébration de la journée de l'Unité allemande, Klaus Peter Schick, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, a organisé, le 3 octobre 2017, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, une réception agrémentée par un défilé de mode. Le Gouvernement était représenté par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, qu'accompagnait le ministre de la Culture et des Arts, Dieu-donné Moyongo. On notait la présence de plusieurs ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques (Italie, Chine notamment) et plusieurs autres invités.

La journée du 3 octobre marque la fin, en 1990, d'une ère, d'une vision dichotomique du monde et surtout de la division artificielle imposée au peuple allemand. «Nous devons cette chance de la réunification au courage des populations dans les dictatures communistes, ainsi qu'à nos partenaires en Europe et aux Etats-Unis. Ils ont approuvé la réunification, car ils ont eu confiance, comme Mikahel Gorbatschow, dans le fait que l'unité allemande servirait également l'unité de l'Europe», a indiqué Klaus Peter Schick.

Pour lui, cette réunification est un cadeau qui est pour les Allemands, à la fois un rappel et une responsabilité. «Depuis ce jour-là, l'idée d'une Europe unie et libre, unique et en paix avec tous ses voisins a fait son chemin. Une Europe au cœur de laquelle chaque pays est appelé à jouer pleinement son rôle, afin d'asseoir la stabilité, défendre les valeurs républicaines et continuer à entretenir le rêve et les espoirs des pères fondateurs de l'Union européenne», a-t-il fait savoir.

Fort de cela, Klaus Peter Schick a

donc estimé que l'unité allemande est une exhortation pour tous, à l'unité dans la diversité. Toutefois, le diplomate allemand a reconnu que tout n'est pas rose. «L'unité est comme la démocratie: elle ne sera jamais parfaite», a-t-il précisé, tout en faisant remarquer que l'Allemagne est aujourd'hui un partenaire fiable et un exemple pour bon nombre de pays dans le monde.

Et pour preuve, «pendant les deux dernières années, l'Allemagne a accueilli sur son sol, plus d'un million de réfugiés et a montré aux yeux du monde son sens de l'hospitalité. Un message fort pour contrer la vague populiste qui appelle au repli communautaire, à l'indifférence et à la stigmatisation de l'autre. Quand bien même l'Allemagne n'est pas le paradis sur terre, mais bien de personnes qui, le cherchant désespérément, ne l'imaginent nulle part ailleurs qu'en Allemagne», s'est-il défendu, en saluant la réélection de la chancelière Angela Merkel, pour un quatrième mandat.

Le diplomate allemand n'a pas manqué de faire l'éloge de la



L'ambassadeur Allemand Klaus Peter Schick devant les deux membres du gouvernement congolais.

coopération entre son pays et le Congo qui, selon lui, est bonne et ne peut être impactée par les résultats du scrutin allemand. «Nous sommes conscients que le Congo traverse actuellement une grave crise économique. Les changements introduits par la nouvelle constitution, notamment la mise en place des nouvelles institutions, la marche résolue vers des réformes, annoncée à plusieurs reprises par le président de la République, la rupture avec certaines pratiques du passé, la rigueur et la diversification de l'économie congolaise vont, nous en sommes persuadés, faciliter le retour à une croissance économique et à un avenir prometteur pour le peuple congolais», a déclaré Klaus Peter Schick.

A force, selon lui, de trop parler de la crise, on risquera d'oublier les atouts et le potentiel énormes du Congo. Ainsi, le diplomate

allemand a salué les efforts et l'implication du président de la République dans la résolution de la crise libyenne, mais aussi en République démocratique du Congo, en Centrafrique, au Burundi et au Soudan du sud. «Le Congo est aussi parmi les pays les plus actifs à combattre les effets du changement climatique», a-t-il reconnu. Sur la crise du Pool, Klaus Peter Schick a aussi salué les récents efforts des différents acteurs et de la société civile pour arriver à une sortie de crise. «Sans un retour à la paix dans ce département, je dirais stratégique pour le développement du pays, une sortie heureuse de la crise économique sera facilitée avec la paix dans le Pool et le retour des citoyens qui ont fui les combats», a-t-il fait remarquer.

(Suite en page 14)

Tchad

Soubresauts sociopolitiques

La décision prise par les autorités américaines d'interdire aux sujets tchadiens l'entrée aux Etats-Unis a encore fait couler beaucoup d'encre ces jours-ci. Mécontent, N'Djamena a été amené à demander des explications à l'ambassadeur américain au Tchad. Le sujet a ainsi été mis sur la table des discussions qui ont fait un tour d'horizon des rapports qui lient les deux pays. Cette décision américaine a beaucoup gêné les autorités tchadiennes à l'heure où le pays peine à oublier la réélection l'an dernier du Président Idriss Déby Itno qui s'était déroulée sur fond de contestations.

Pays membre de la CEMAC (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), le Tchad est empêtré dans des soubresauts sociopolitiques ces derniers temps, qui gênent la marche quotidienne du pays. Outre l'affaire des passeports ou visas qui a conduit les autorités américaines à désigner le Tchad parmi les pays non conformes pour séjourner aux Etats-Unis, le Tchad fait face à d'énormes défis majeurs à relever.

Au nombre de ces défis, des arrestations et oppressions répétées des opposants, dont celle du 8 juillet de l'opposant arrivé troisième à l'élection présidentielle jusqu'ici aux arrêts. Il est accusé de détournements, usage illicite des biens et complicité. S'ajoutent à ces difficultés, la délivrance des pièces d'identité par les privés, une opération administrative relevant pourtant des attributs de souveraineté de tout Etat. Sur ce plan, le Tchad est pareil au Kenya où le très critiqué service informatique des élections est confié à une société française. On se souvient des critiques acerbes de l'opposant kenyan Raila Odinga qui désormais en fait un préalable pour la reprise de l'élection présidentielle du 26



Le couple Déby lors de la campagne présidentielle.

octobre prochain.

Bien qu'ayant bénéficié il y a quelques semaines d'un appui financier de 720 millions d'euros pour financer son PND (Programme national de développement), le Tchad reste confronté à une kyrielle de problèmes de gouvernance comme la plupart des pays de l'espace CEMAC. Pour preuve, la rentrée scolaire du lundi 3 octobre dernier a eu lieu sur fond de crise économique qui étreint désormais le pays. Au Tchad, 64% d'enfants en âge scolaire ne vont pas à l'école, ce qui est pourtant un droit sacro-saint pour tout enfant d'après l'UNICEF (Fonds des

Nations unies pour l'enfance). A l'instar des cinq autres pays de la sous-région, le Tchad est un pays où l'on signale presque chaque jour le musèlement de la presse et les interpellations des activistes des droits de l'homme. Il fait partie de la région du G5 Sahel, qui regroupe également le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger. C'est dans cette région que se sont déroulés

de violents combats mercredi 4 octobre 2017, au nord du Niger où des soldats américains et nigériens sont tombés dans une embuscade meurtrière. Les assaillants seraient venus du Mali. Une situation qui fait entrave aux efforts menés dans le cadre de l'opérationnalisation de la force conjointe du G5 Sahel, dont le financement a préoccupé les dirigeants des 193 pays membres lors de la 72^e Assemblée générale des Nations unies tenue récemment au siège de l'ONU à New-York, aux Etats-Unis d'Amérique.

Aristide Ghislain
NGOUMA

Brèves

120^{ème} session du Conseil international du café

L'Ivoirien Aly Touré nouveau président.

La 120^{ème} session du Conseil International du café s'est tenue du 28 au 29 septembre 2017 à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. Elle a permis à l'Ivoirien Ali Touré, ambassadeur de Côte d'Ivoire au Royaume Uni et auprès des institutions internationales des produits de base, de succéder à l'Américaine Tanya Menchi à la présidence du Conseil international du café pour la période 2017-2018. Avec une feuille de route claire, l'Ivoirien Aly Touré devra mettre en œuvre, ensemble, une économie caféière de manière durable; les résolutions de cette 120^{ème} session à savoir le plan d'actions stratégiques élaboré pendant deux ans par le conseil et définir le plan quinquennal de l'organisation.

Cameroun

Explosion d'une bombe à Bamenda

Une bombe artisanale a explosé dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 octobre 2017 à proximité des locaux de la police à Bamenda, chef-lieu de la région Nord-Ouest du Cameroun. C'était après la proclamation symbolique, dimanche, de l'indépendance des régions anglophones. «L'explosion n'a pas fait de victimes. Elle s'est produite au GMI (Groupement mobile d'intervention)», une unité de la police,

a expliqué une source proche des autorités régionales. Selon elle, deux bombes artisanales avaient été placées à proximité immédiate du GMI par des inconnus, mais une seule a explosé. L'autre a été désamorcée par la police. Des bombes artisanales avaient déjà explosé le 18 septembre à Bamenda et le 22 septembre à Douala, capitale économique du pays située en zone francophone. Après ces explosions, les autorités camerounaises avaient qualifié les séparatistes anglophones de «terroristes».

Guinée

L'opposition dénonce la répression du pouvoir

Des milliers de partisans de l'opposition guinéenne ont manifesté, mercredi 4 octobre dernier, dans la capitale guinéenne à Conakry pour dénoncer l'usage des armes à feu par les forces de l'ordre lors de leurs manifestations politiques. Selon l'opposition, 83 personnes ont été tuées par les forces de l'ordre lors des marches contre le pouvoir depuis l'arrivée à la tête de l'Etat du Président Alpha Condé, en 2010. Ces décès n'ont pas été suivis d'enquêtes ou de procès, selon elle. «Halte à l'impunité», «que justice soit faite pour toutes les victimes», ont notamment scandé mercredi les manifestants, dont le nombre était estimé à plusieurs milliers. La manifestation, partie

d'une commune de la banlieue de Conakry, a abouti à l'aéroport, situé à 6 km, en présence de l'ex-premier ministre Cellou Dalein Diallo, chef de l'UFDG (Union des forces démocratiques de Guinée), le principal parti d'opposition.

Rwanda

Diane Rwigara inculpée d'«incitation à l'insurrection»

L'opposante rwandaise Diane Rwigara, 35 ans, qui avait tenté de se présenter à la présidentielle d'août 2017 face à l'homme fort du pays, Paul Kagame, a été inculpée avec sa mère et sa sœur d'«incitation à l'insurrection», mardi 3 octobre. Les trois femmes ont été formellement inculpées après avoir subi, selon Diane Rwigara, des interrogatoires quasi-quotidiens au Centre d'investigation de la police rwandaise pendant les trois premières semaines de septembre, puis avoir été placées en garde à vue le 22 septembre. «L'accusation a décidé de demander en justice la détention provisoire de Diane Rwigara, de sa mère Adeline Rwigara et de sa sœur Anne Rwigara», a déclaré Faustin Nkusi, un porte-parole du bureau du procureur. Dans une interview accordée à la veille de son arrestation, fin septembre, Diane Rwigara avait dénoncé le caractère politique de ses ennuis judiciaires, ajoutant que la police lui avait confisqué ses papiers d'identité, ses ordinateurs et ses téléphones. «Je suis punie pour m'être levée contre l'oppression et dire ce que je pense», avait-elle déclaré.

RD Congo

Joseph Kabila visé par de nouvelles sanctions américaines

Dans une correspondance adressée mardi 3 octobre dernier au Président Donald Trump, sept sénateurs américains l'exhortent à s'impliquer davantage dans la recherche d'une solution à la crise en RD Congo. L'une des pistes avancées: de nouvelles sanctions contre le régime de Joseph Kabila. Dans leur correspondance, les sénateurs Cory Booker, Ben Cardin (Maryland), Dick Durbin (Illinois), Chris Coons (Delaware), Sherrod Brown (Ohio), Elizabeth Warren et Edward Markey (Massachusetts) rappellent au chef de l'Etat américain les raisons, selon eux, de l'aggravation de la crise actuelle en RDC.

Il est reproché le non-respect par le Président Joseph Kabila de la lettre et de l'esprit de l'accord de la Saint-Sylvestre. Un compromis politique signé en extrémisme le 31 décembre 2016 entre le camp présidentiel et l'opposition politique, grâce à l'implication des évêques catholiques du pays. Dans ledit accord, il était question d'organiser les élections d'ici la fin de l'année et de co-gérer la période préélectorale. Seulement, lors de l'application de l'accord, Joseph Kabila, dont le second mandat constitutionnel est arrivé à terme le 19 décembre dernier, a choisi de nommer les dissidents du Rassemblement de l'opposition à la fois à la tête du gouvernement et du CNSA (Conseil national de suivi de l'accord). Un geste considéré comme une provocation, et qui s'est attiré des critiques des évêques catholiques, médiateurs de ces derniers pourparlers, mais aussi des partenaires internationaux qui continuent d'appeler



Joseph Kabila, lors de la 72^{ème} assemblée générale de l'ONU à New-York.

à l'application «intégrale» de l'accord trouvé.

Pour certains, la possibilité d'organiser les scrutins d'ici décembre relèverait du pur miracle. A en croire les sénateurs américains, si Kabila ne respecte pas l'accord, les Etats-Unis devraient recourir aux sanctions. Pour eux, le responsable de cette situation est bien connu: Joseph Kabila. Ils accusent le chef de l'Etat congolais de n'avoir pas voulu appliquer «de bonne foi» l'accord de la Saint-Sylvestre. Les élus américains dressent également un tableau sombre de la situation sécuritaire en RDC: graves violations des droits de l'homme dans le Kasai, imputables notamment aux forces gouvernementales et à des milices pro-gouvernementales, troubles dans le Tanganyika où l'on compte «500 000 déplacés supplémentaires», recrudescence des violences dans le Kivu, répression des manifestants pacifiques à Kinshasa et dans les autres villes du pays. Avant que toute la région ne s'embrace, les sénateurs américains prient Donald Trump de nommer un successeur à James Swan, parti en retraite, au poste d'ambassadeur des Etats-Unis en RD Congo. Pour l'instant, c'est Dennis Hankins, ambassadeur américain en Guinée, qui chapeaute aussi

la représentation diplomatique américaine à Kinshasa en tant que chargé d'affaires. Il est également demandé à Trump de désigner un secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines, mais aussi un administrateur adjoint chargé de l'Afrique au sein de l'USAID. Les sénateurs américains sollicitent auprès de Donald Trump le recours à des mesures coercitives pour contraindre le régime de Kinshasa à l'application de l'accord de sortie de crise. «Si le gouvernement congolais refuse de respecter l'esprit et la lettre de l'accord de la Saint-Sylvestre, les Etats-Unis devraient utiliser les moyens dont nous disposons, notamment l'adoption des sanctions», soutiennent les sept sénateurs dans leur missive.

Signalons en revanche que le ministre congolais des Affaires étrangères Jean-Claude Gakosso a été dépêché mercredi 4 octobre à Kinshasa par le Président Denis Sassou Nguesso, où il a eu un tête à tête avec Joseph Kabila Kabangé, dont la teneur n'a malheureusement pas été révélée à la presse. Le ministre Gakosso s'est également entretenu avec son homologue Léonard She Okitundu.

Aybienevie
N'KOUKA KOUDISSA

Etats-Unis

Encore un massacre de civils sans motifs apparents!

Un retraité de 64 ans a tué près de soixante personnes aux Etats-Unis d'Amérique dimanche 1^{er} octobre dernier, à Las-Vegas, dans l'Etat du Nevada, lors d'un concert. Il en a blessé plus de 500 autres, avant de se donner la mort. Dans le cadre de l'enquête qui se poursuit encore, sa compagne australienne, a été entendue par le FBI (la police fédérale) mercredi. Elle nie avoir soupçonné les intentions homicides de l'homme. Le Président américain s'est rendu sur les lieux du drame à Las-Vegas et a visité les victimes à l'hôpital, en compagnie



Les survivants en débâcle.

de son épouse Melania Trump. Aussitôt après ce massacre, Donald Trump a condamné la haine et la méchanceté et appelé son pays à l'amour et à l'unité. De son côté, le parti des

démocrates en a profité pour relancer le débat sur la vente et le contrôle des armes de guerre aux Etats-Unis.

Azer ZATABULI

Ecole catholique

Offrir aux générations futures une Ecole de qualité

A la suite du Conseil national de l'Ecole catholique tenu à Djambala du 18 au 24 septembre 2017, la Direction diocésaine de l'Ecole catholique de Brazzaville a emboîté le pas, en organisant le Conseil diocésain de l'Ecole catholique de Brazzaville, vendredi 29 septembre, chez les Religieuses congolaises du Rosaire, dans la salle des conférences du Complexe scolaire Sacré-Cœur.

Placée sous l'autorité de Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, Président de la C.D.E.C. (Commission diocésaine de l'Ecole catholique) et de la C.E.EDU.C. (Commission épiscopale de l'éducation catholique), qu'entouraient le père Daniel Mbimi, vice-président de la C.D.E.C., sœurs Clarisse Agnès Nkourissa, secrétaire générale de la C.E.EDU.C., Claire Foueti Nganga, directrice diocésaine de l'Ecole catholique de Brazzaville, la session du Conseil diocésain ayant pour modérateur Victor Ngondo, a connu la participation des délégués de la C.E.EDU.C., des inspecteurs coordonnateurs sectoriels de l'Ecole catholique de l'Archidiocèse de Brazzaville, des coordonnateurs, directeurs et responsables d'Etablissements scolaires sous tutelle de la D.D.E.C., des supérieur(e)s des congrégations religieuses animant une Ecole catholique ou leurs délégué(e)s, des curés des paroisses ayant une Ecole catholique sous leur juridiction, etc. C'est le père Daniel Mbimi qui a prononcé le mot d'accueil de ladite session, dans lequel, il a dépeint le thème y relatif découlant du dernier Conseil na-

tional de Djambala: «*Respect et sauvegarde de l'environnement*». Dans cet élan, paraphrasant le Pape François, l'orateur a fait savoir que la terre est notre maison commune qu'il faut aimer et transformer et que l'Ecole catholique vise à former des citoyens responsables, autonomes. Avant de souligner que chaque créature doit jouer son rôle, le vice-président de la C.D.E.C a relevé que les enfants à l'Ecole catholique sont formés à respecter l'ordre voulu par le Créateur, selon la méthode O.R.A. (Observer, réfléchir et agir). «*Responsabiliser les apprenants sur ce qui les entoure, stimuler l'intérêt des enfants à maintenir un environnement équilibré, et faire de l'Ecole catholique une Ecole verte, font partie des missions que s'assigne l'Ecole catholique à travers le projet Ecole verte*», a fait remarquer en substance le vice-président de la C.D.E.C. L'allocution d'ouverture de l'Archevêque de Brazzaville a été précédée d'une petite mise au point au cours de laquelle il a fait savoir qu'il n'allait pas finir la présente session du Conseil, en raison des devoirs pastoraux qui étaient les siens. Ce faisant, libérant son allocution d'ouverture, Mgr Anatole Milandou a exprimé d'entrée de jeu, la joie qui a été la



Mgr Anatole Milandou entouré des sœurs Claire Foueti Nganga (à l'extr g.), Clarisse Agnès Nkourissa et le père Daniel Mbimi.

sienne de présider ladite session du Conseil en raison de l'importance qu'il accorde à l'éducation. Dans cette foulée, il a exhorté les enseignants à exercer le métier avec cœur avant de les inviter à s'investir davantage dans la pratique de leur métier afin d'offrir aux générations futures une Ecole de qualité. Pour atteindre le stade d'une «*Une Ecole pour tous, une éducation pour tous*», l'Archevêque a proposé de savoir bâtir des stratégies, car on ne peut éduquer dans l'incohérence. «*Les jeunes ont besoin d'un enseignement de qualité*», a fait remarquer le Président de la C.D.E.C. avant d'inviter les enseignants à être aussi de bons éducateurs capables de transmettre le savoir par le bon témoignage, du fait que le monde a beaucoup plus besoin des témoins que des maîtres. Après l'allocution d'ouverture, s'en est suivie la présentation de l'ordre du jour qui a été adopté par l'assemblée. La lecture du Compte rendu du dernier Conseil

diocésain tenu, le 21 octobre 2016, a débouché sur plusieurs interventions allant dans le sens de l'amendement en vue de son adoption. Au nombre de ces interventions ont figuré celles de Raoul Sika et d'Antoine Bouba Bouba qui ont voulu se rassurer si les Ecoles catholiques de l'Archidiocèse de Brazzaville, et combien d'entre elles, étaient abonnées au Bihebdomadaire La Semaine Africaine, qui est l'un des canaux que l'Eglise utilise pour informer et former les fidèles qui constituent le peuple de Dieu. De même, le problème de l'unicité des macarons pour l'ensemble de l'Ecole catholique a été évoqué, au point que le spécimen dudit macaron a été présenté à l'assemblée. Cela pour qu'à compter de l'année prochaine toutes les Ecoles catholiques puissent avoir le même macaron. C'est sœur Claire Foueti Nganga qui a présenté le bilan des activités réalisées par rapport aux recommandations du dernier Conseil diocésain.

Dans cet élan, la question d'un aumônier pour chaque école a rebondi. Ainsi, il a été relevé que c'est le curé de la circonscription qui est de droit aumônier de l'école, mais s'il est empêché, il peut déléguer cette charge à l'un de ses confrères. Pour sa part, M. Landry Kimbembé, inspecteur coordonnateur sectoriel de l'Ecole catholique de l'Archidiocèse de Brazzaville, a présenté le bilan des activités de l'année dernière. Déceler les manquements et les succès réalisés afin de repartir d'un bon pied pour mieux affronter l'année scolaire 2017-2018 qui pointe à l'horizon, a fait partie des points saillants qui ont structuré cet exposé-bilan au cours duquel il a été relevé que l'Archevêque de Brazzaville a fait et continue de faire de l'éducation son cheval de bataille. Aussi, cet exposé a été marqué par la présentation des effectifs aussi bien du personnel que des élèves sur l'ensemble de l'Ecole catholique de l'Archidiocèse de Brazzaville, ainsi que les résultats obtenus par ladite école aux différents examens d'Etat au cours de l'année scolaire précédente. Ce faisant, sur 3706 présentés aux différents examens d'Etat, l'Ecole catholique de l'Archidiocèse de Brazzaville a enregistré 3336 admis, soit un pourcentage d'admission de 90,01%, en soulignant au passage

que 22 écoles de l'Archidiocèse de Brazzaville ont fait 100% au C.E.P.E. (Certificat d'études primaires et élémentaires). Alors que trois écoles ont fait 100% au B.E.P.C. (Brevet d'études du premier cycle): Bienheureuse Marie de la Passion, Immaculée Conception et Saint Augustin. Aussi, trois écoles ont été dotées des salles informatiques grâce à la société de téléphonie mobile Mtn. Autres temps forts du Conseil diocésain, le Compte rendu du Conseil national de l'Ecole catholique tenu à Djambala par Raoul Sika, assistant de la secrétaire générale, responsable des ressources humaines et administratives de la C.E.EDU.C. Après son exposé, l'orateur a embayé avec la présentation du «*Projet Ecole verte*», marqué par le respect et la sauvegarde de l'environnement à l'école, en aidant les enfants à être des Ecologistes. Sr Clarisse Agnès Nkourissa est intervenue pour interpeller les membres du Conseil à améliorer les conditions de vie pour donner un témoignage aux autres et a lancé une compétition qui consistera à déterminer la meilleure école verte de l'Archidiocèse de Brazzaville, à la fin de l'année scolaire en cours. Ce Conseil diocésain s'est achevé par l'allocution de l'Archevêque de Brazzaville lue à sa place par le père Daniel Mbimi.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Parcelle à vendre avec fondation, au quartier Djiri, dans une zone habitée, à 2 km de la voie goudronnée.

Contact: 01 081 27 92 / 06 662 37 39.

ANNONCE

La veuve ITOUA née ANDJOLI Marie Catherine et les enfants ITOUA Hilaire: ITOUA Chantal Mireille, épouse LOEMBET, ITOUA Léa Evelyne, ITOUA Sylvie, ITOUA Caroline Solange, ITOUA LANGUI Patrick Ghislain, ITOUA LANGUI OSSEBI Stève, ITOUA ANDJOLI Claudia Christelle, ITOUA LANGUI Hilaire Brice, ITOUA LANGUI Lescyna et ITOUA LANGUI Curtis, par la présente, informent les services de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, qu'une procédure judiciaire les oppose à Madame YE QUI CHAN et Monsieur ZHANG KEQUIAN pendante devant la Cour d'Appel de Brazzaville ainsi que de la condamnation de Maître ELENGA Anatole à deux (02) ans d'emprisonnement ferme, devant la Deuxième Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville par jugement répertoire n°002 du 11 Janvier 2017, Vendeur de l'Immeuble Barnier, sans l'accord de la succession. En conséquence, ils demandent à ces services de ne pas procéder à l'établissement d'un titre foncier au profit de telle personne.

La présente vaut opposition.

La famille ITOUA Hilaire

OFIS store

DELL

OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE

Achat en boutique, paiement comptant

DELL OPTIPLEX Ordinateur de bureau reconditionné

IMPRIMANTE MULTIFONCTION Impression-Photocopie-Scan

150000 F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

Session diocésaine précédant l'ouverture de l'Année pastorale (Archidiocèse de Brazzaville)

Venir à bout des déviances actuelles, par l'annonce de l'Évangile

La salle de la catéchèse de la cathédrale Sacré-Cœur a abrité du 3 au 5 octobre 2017, la traditionnelle session diocésaine de formation précédant l'ouverture de l'année pastorale 2017-2018, ayant pour thème: «*Ensemble, luttons contre les déviances actuelles dans nos milieux de vie, par l'annonce de l'Évangile*». Placée sous l'autorité de l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, la cérémonie d'ouverture a connu la participation des prêtres, religieux et religieuses membres des diverses congrégations œuvrant dans l'Archidiocèse de Brazzaville, ainsi que des laïcs membres du B.D.A.L. (Bureau diocésain de l'apostolat des laïcs), des bureaux des Conseils pastoraux paroissiaux et des bureaux des mouvements diocésains d'apostolat, etc.

Avant pour modérateur l'abbé Grace Divin Ngoma, la première journée placée sous le thème: «*Les déviances actuelles dans nos milieux de vie*» a été marquée par l'allocution d'ouverture prononcée par le vicaire général, suivie des trois communications: «*Témoignage des mamans catholiques*» par Mme Adélaïde Bayékoula, présidente diocésaine des Fraternités féminines catholiques, «*Témoignage des jeunes catholiques*» par M. Chancel Likouka, communauté Jeunes de la lumière de la Paroisse Notre Dame des Victoires de Ouenzé, et «*Témoignage des papas catholiques*», par M. Edouard Mbaloula, président du B.D.A.L. Ces trois exposés ont mis en exergue les déviances dans les milieux de vie ciblés par les conférenciers. Ainsi, le premier exposé a abordé le statut de la femme en tant que veuve, créature de Dieu et les maltraiences dont elle est victime, tout en relevant les plaies et les antivaleurs qui jonchent la vie familiale. La deuxième conférence a épinglé les déviances constatées en milieu juvénile. Ce faisant, le conférencier a énuméré cinq déviances: la corruption passive, l'incivisme, les déviances sexuelles, les dogues et alcools, et l'habillement indécent. Partant, l'orateur a esquissé une approche globale des antivaleurs dans la vie des jeunes, ayant débouché sur l'espoir de récupération de cette

jeunesse déviante, car a-t-il affirmé, ces jeunes ont des qualités qu'il faut déceler afin de mieux les intégrer dans la dynamique de construction d'une société saine, prospère où il fait bon vivre. La dernière communication de la 1^{ère} journée a abordé les déviances auprès des papas, leur irresponsabilité, mêlée à la démission de jouer leur rôle de père et de garant de l'équilibre et du bien-être du foyer. Ainsi, le conférencier a dénoncé le manque de repères dans la société, invitant ainsi le clergé à se remettre en cause en vue de reconquérir leur rôle d'antan consistant à servir de modèles auprès des laïcs pour éviter à la jeunesse de sombrer dans des situations de déviances. La deuxième journée ayant pour modérateur, l'abbé Prince Badzoukoulou, a été marquée par les travaux en atelier précédés du compte rendu de la précédente journée. Ainsi, quatre ateliers ont été constitués et ont pondu des compte rendus respectifs ayant permis aux autorités de l'Église locale de mieux ficeler cette lutte contre les déviances actuelles. La dernière journée ayant pour modérateur, l'abbé Arnel Barinamio, a été marquée par le compte rendu de la précédente journée focalisée sur les travaux en atelier, suivi de plusieurs communications assorties des points d'information. Ce faisant, frère Jean Kombo Boutsoki, directeur diocésain de la catéchèse, a présenté le plan d'action de l'année



Mgr Anatole Milandou entouré de l'abbé Albert Kimbembe (à l'extr g.) du frère Jean Kombo B. (à l'extr dr) et de l'abbé Jonas Koudissa.

catéchétique qui s'est articulé autour de l'animation catéchétique, le recyclage des catéchistes anciens et la formation. L'abbé Prince Badzoukoulou, directeur diocésain des O.P.M (Œuvres pontificales missionnaires), a présenté le message du pape et les objectifs de la prochaine Journée mondiale des missions qui sera célébrée, dimanche 22 octobre 2017, sous le thème: «*Ensemble, osons la mission*». Au nombre des points d'information, ont figuré les communications des abbés Albert Kimbembé, président de la Commission diocésaine pour la pastorale de l'environnement et du développement, sur les spécificités de la pastorale qui est la sienne, Jonas Koudissa, qui est intervenu à triple titre en tant que président de la Commission diocésaine Justice et Paix, président de la C.D.M.A.S (Commission diocésaine de musique et arts sacrés) et directeur de l'ACABE (Académie de Brazzaville pour l'éthique) sur les enjeux et les défis pastoraux qui incombent à chaque structure qu'il dirige. Tandis qu'Albert Mianzoukouta, directeur de La Semaine Africaine et de Radio Magnificat, a présenté l'historique de La Semaine Africaine et de Radio Magnificat, leurs difficultés et particularités respectives, avant de lancer un SOS aux âmes de bonne volonté afin qu'elles volent au secours de ces deux médias d'Église. Sœur Claire

Foueti Nganga, directrice diocésaine de l'École catholique, a abordé le thème: «*Les déviances en milieu scolaire*» en articulant son propos autour du sous-thème: «*L'École lieu de transmission des valeurs*». Les abbés Mesmin Prosper Massengo, et Simon Monékéné, respectivement, responsable et directeur des études de l'École des Sciences religieuses, sont intervenus pour présenter ladite école et inviter les curés des paroisses et les supérieurs des congrégations religieuses à y envoyer leurs paroissiens et membres, pour une meilleure visibilité de cette structure de formation dans l'Archidiocèse de Brazzaville. A la suite des échanges, Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, a donné quelques orientations pastorales pour corriger certaines déviances constatées lors des messes, notamment celles des funérailles, dans le souci de soigner les célébrations eucharistiques et le vivre ensemble dans notre société en perte des valeurs fondamentales qui canalisent et président au bien-être tant individuel que communautaire dans la vie pluridimensionnelle, avant de lire sa circulaire relative à l'accueil du Cardinal Dieudonné Nzapalainga, à Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XXVII^e dimanche du temps ordinaire-A-

Tous nous sommes le Champ de Dieu

Textes: Is 5, 1-7; Ph 4, 6-9; Mat 21, 33-43

Frères et sœurs dans le Christ,

Par deux fois, nous entendons raconter l'histoire de la vigne. A travers ces récits, il est question de Dieu Amour. Et de quel amour s'agit-il? Ces passages de l'Écriture nous présentent un amour extrêmement fort et extrêmement tendre. Dieu aime donc sa vigne. Clarifions!

La vigne, c'est le peuple d'Israël. Les serviteurs envoyés par le Maître, ce sont ces nombreux prophètes envoyés par Dieu pour faire du bien à son peuple... Mais ils ont été mal accueillis - Voilà Elie qui a dû se sauver au Sinaï. Jérémie est jeté dans une citerne pleine de boue. Isaïe a été martyrisé. Zacharie a été tué dans le temple. Jean-Baptiste a eu la tête tranchée...

Et Dieu finit par envoyer son Fils unique. Christ est venu. Les gens l'ont écouté: «*jamais homme n'a parlé comme cet homme*»... Mais les chefs sont devenus jaloux de Lui... Ils l'ont haï. Chaque fois ils se réunissent pour voir comment le faire périr. Ils ont alors décidé de s'en débarrasser et de le faire mourir hors de la vigne, hors des murs de Jérusalem, sur le calvaire.

Jésus annonce à ces notables, aux pharisiens ce qui va bientôt lui arriver. Ils vont agir comme les mauvais vigneron... mais le peuple d'Israël ne sera le seul peuple élu: Dieu va faire de tous les hommes de bonne volonté son peuple choisi.

Ces hommes et ces femmes de bonne volonté seront des païens venus de tous pays, de toutes races, de toutes nations, langues et tribus. C'est l'Église. Et cette pierre rejetée par les bâtisseurs va devenir, Lui, Jésus, Fils envoyé par le Père, et mal reçu, la Pierre Angulaire, c'est-à-dire la fondation solide sur laquelle reposera le peuple de Dieu. Lui, Jésus qui va être rejeté, tué, la puissance de Dieu va le ressusciter. Ainsi, Jésus par sa Résurrection va devenir le plus grand des prophètes, le Sauveur de tous ceux qui croient en Lui. Oui, frères et sœurs dans le Christ, faut-il le rappeler: nous sommes la Vigne du Seigneur. Nous aimons le clamer en chantant: «*O sainte Vigne du Père, Église du Seigneur!*» Depuis le jour de notre baptême, nous en faisons partie. Alors, quels genres de membres sommes-nous? Des branches chargées de fruits ou des branches mortes?

Dieu a envoyé des serviteurs pour nous aider, des fondateurs des missions. Ce travail se poursuit aujourd'hui à travers: prêtres, frères, sœurs, catéchistes. Rendons grâce pour la Parole de Dieu transmise. Demandons au Seigneur de nous préserver de l'esprit de paresse et de l'oisiveté.

Que Dieu nous aide à être généreux et fidèles. Amen!

Abbé Antoine MADINGOU
C.I.O./C.E.C

Conférence épiscopale du Congo

Vers la 46^e Assemblée plénière

La 46^e Assemblée plénière de la C.E.C. (Conférence épiscopale du Congo) aura lieu du 9 au 15 octobre 2017, au CIO (Centre interdiocésain des Œuvres), sur le thème: «*Regard sur l'œcuménisme, les Églises de Réveil et les Nouveaux Mouvements Religieux au Congo-Brazzaville*». Ce thème sera soutenu par la Parole biblique: «*Qu'ils soient un*» (Jn 17, 21). Pendant une semaine, les Évêques vont réfléchir sur la possibilité d'un véritable dialogue œcuménique, avec un regard particulier sur les Églises de réveil et les Nouveaux Mouvements Religieux en prolifération dans notre société. Une réalité qui mérite une attention particulière et qui constitue un défi pastoral majeur pour notre Église locale. La cérémonie d'ouverture aura lieu, lundi 9 octobre, à 15h au CIO. Tous les membres des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat sont conviés et chacun en tenue du mouvement ou du groupe d'appartenance. Le même lundi, dans l'après-midi, l'Église du Congo va accueillir Son Éminence le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, Archevêque de Bangui, qui sera en visite pastorale à Brazzaville, du 9 au 17 octobre. Tous mobilisons-nous pour la réussite des travaux de la 46^e Assemblée plénière et pour la visite de Son Éminence en terre congolaise.

Abbé Brice Armand IBOMBO
SG/CEC

Archidiocèse de Brazzaville

Clôture de la Trentaine par la consécration de 370 membres

L'Église universelle célèbre chaque 29 septembre la fête des Archanges Michel, Gabriel et Raphaël. Comme à l'accoutumée, les dévots de Saint-Michel et d'autres chrétiens catholiques se mobilisent pour clôturer par anticipation leurs trente jours de prière. Plus de cinq mille membres des confréries et des dévots de Saint-Michel venus de toutes les paroisses de l'Archidiocèse de Brazzaville ont rendu grâce à Dieu, vendredi 29 septembre 2017, en l'église Saint-Esprit de Moundali. C'était au cours d'une messe présidée par l'abbé Guy Honoré Madienguela, aumônier diocésain et national de l'Archiconfrérie Saint-Michel, et directeur du sanctuaire Saint-Michel de Goma tsé-tsé. Huit prêtres œuvrant dans cette archiconfrérie ont concélébré avec lui, parmi lesquels, l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza, aumônier diocésain adjoint.

Pendant la célébration eucharistique, 370 membres des différentes archiconfréries paroissiales Saint-Michel de l'Archidiocèse de Brazzaville se sont consacrés définitivement à leur Saint-patron. Cette année, la Trentaine avait pour thème central: «*Dévoit de Saint-Michel, annonce la miséricorde divine, comme signe de joie, d'amour et de paix dans ta famille et ton milieu de vie*». Elle s'était ouverte le 1^{er} septembre dernier, au même endroit. Un exercice qui permet à chaque dévot de pratiquer les vertus principales de Saint-Michel, chef de l'armée céleste. La messe a été rehaussée de la présence de la fraternité Saint-Michel. C'est la chorale diocésaine de la confrérie, «*Les neuf chœurs des anges*», qui a accompagné la liturgie

de ses mélodies priantes. Dans son mot d'accueil, François Nakouzébi, président diocésain, a réitéré les paroles de l'exhortation post-synodale du Pape François sur l'amour dans les familles. «*La joie de l'amour qui est vécue dans nos familles est aussi la joie de l'Église. Malgré des nombreux signes de crise du mariage, le désir des familles reste vif spécialement chez les jeunes et motive l'Église*», a-t-il dit. L'abbé Madienguela, dans son homélie, a mis l'accent sur le rôle des archanges Michel, Gabriel et Raphaël et de nos anges gardiens. L'Archange Gabriel, a-t-il dit, a été envoyé à Daniel et à la Vierge Marie pour annoncer comment Dieu est Sauveur, car son nom veut dire la force de Dieu. Il aide l'homme à bien



Une vue des consacrés de l'archiconfrérie.

comprendre certaines visions. C'est l'archange de la communication. Raphaël, c'est l'ange de guérison. C'est lui qui guérit l'homme de son intérieur. Michel par contre est l'ange des combats spirituels, il incarne la force de Dieu. «*Les dévots de Saint-Michel doivent solliciter son secours pour résister aux stratégies de Satan. Le combat spirituel est un combat d'abord mené contre nous-mêmes et autour de nous*», a-t-il affirmé. Mettant l'accent sur les textes de l'Évangile, le célébrant a exhorté le peuple de Dieu à imiter les archanges Michel, Gabriel et Raphaël dans leur rôle, pour rencontrer Dieu à l'instar de Nathanaël qui était dans l'attente du Messie.

Après l'homélie a suivi l'engagement de 370 membres dans l'archiconfrérie Saint-Michel en promettant de suivre les vertus de leur Saint-Patron: l'humilité, l'obéissance et la charité. Ils ont reçu des médailles des mains des membres du bureau national. Par la suite, l'abbé Guy Honoré Madienguela a procédé à la clôture du mois de la Trentaine. Quelques dévots de Saint-Michel nous ont confié leurs impressions. Germain Likibi: «*La Trentaine est un moment de rencontre avec le Seigneur par l'intercession de Saint-Michel, notre Patron. C'est l'occasion d'approfondir la connaissance de Dieu pour mieux l'aimer et mieux le servir. Il s'agit pour nous de*

Archidiocèse de Brazzaville

Accueil du cardinal Dieudonné Nzapalainga

Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses, responsables des mouvements d'apostolat de l'Archidiocèse de Brazzaville, que le 15 octobre 2017, à la clôture de 46^e Assemblée plénière des Evêques du Congo, l'Église du Congo-Brazzaville accueillera dans la joie, son éminence le cardinal Dieudonné Nzapalainga, Archevêque de Bangui. A cet effet, une messe d'action de grâces sera célébrée le 15 octobre 2017, en la basilique Sainte Anne du Congo, à 10h 00. L'Archevêque invite tous les chrétiens de l'Archidiocèse et tout le peuple de Dieu qui est à Brazzaville, à participer massivement à cette célébration eucharistique.

Afin de mieux préparer cette fête, l'Archevêque demande à toutes les Paroisses et à tous les Bureaux diocésains des mouvements d'apostolat, une modeste contribution financière selon leur importance, aux curés et aux prêtres de ne célébrer aucune messe en Paroisse, le dimanche 15 octobre 2017, après 8h 00, aux mouvements d'apostolat d'être en tenue, aux Paroisses et mouvements d'apostolat de déposer leur contribution à l'Economat diocésain, au plus tard le 10 octobre prochain.

Que le Seigneur et la Vierge Marie aident l'Église à bien vivre cet événement dans l'allégresse, la foi et la générosité!

réanimer dans l'esprit évangélique nos familles qui sont des Églises domestiques, en annonçant l'amour, la joie et la paix par l'entremise du dialogue et de la miséricorde.» Véronique Nkouka: «*Pendant cette Trentaine, les thèmes s'articulaient autour de l'amour et la miséricorde de Dieu. Aimer les autres et annoncer la miséricorde de Dieu dans nos familles, surtout celles qui sont déchirées et c'est ce qui fut fait.*» Ruth Janelle Mahonia: «*Aujourd'hui, c'est la clôture de la Trentaine au*

niveau diocésain. Demain 30 septembre, nous rendrons grâce à Dieu dans nos paroisses. Nous avons eu des enseignements sur Saint-Michel. Notre thème central s'appuyait sur la miséricorde. Nous chrétiens, nous ne devons pas être la source de séparations dans nos familles, mais mettre l'amour là où il y a la discorde.»

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

**SOCIETE CONGOLAISE DES BATIMENTS, TRAVAUX PUBLICS
ET IMPORT/EXPORT «SCBTPIE»**
Société A Responsabilité Limitée

Capital social: 1.000.000 francs CFA
Siège social: Avenue William Guynet, Immeuble Central Bar, Centre-ville-Brazzaville
RCCM: CG/BZV/17 B 7212 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du quinze septembre deux mil dix-sept, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
- Bâtiment Travaux Publics et Import-export (matériaux de construction et de quincaillerie).

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

Dénomination: SOCIETE CONGOLAISE DES BATIMENTS, TRAVAUX PUBLICS ET IMPORT/EXPORT «SCBTPIE»;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, Avenue William Guynet, Immeuble Central Bar, Centre-ville (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Madame NGOUA OKA née FARHAT Fatiha a été nommée en qualité de gérante de la Société, pour une durée de deux ans;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 septembre 2017, sous le numéro 17 DA 745;

Immatriculation: La Société dénommée SOCIETE CONGOLAISE DES BATIMENTS, TRAVAUX PUBLICS ET IMPORT/EXPORT est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro **RCCM: CG/BZV/17 B 7212.**

Pour avis,
Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire

Notaire

46, Avenue William GUYNET, Immeuble Galerie marchande de l'ARC, 1er étage
Centre-ville - Brazzaville
E-mail: lockmaf@yahoo.fr/B.P: 1542/05 556 06 19/06 666 26 82
Brazzaville – REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE
«SOCIETE INDUSTRIELLE DE NUTRITION ANIMALE DU CONGO»
EN SIGLE «SINAC»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA / Siège social: 2, avenue de la Liberté, Camp 15 Août, Résidence Les Flamboyants, Immeuble Baobab B, Porte 101, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du sept juillet deux mil dix-sept (07/07/2017), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «SOCIETE INDUSTRIELLE DE NUTRITION ANIMALE DU CONGO», en sigle «SINAC», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé le dix juillet deux mil dix-sept (10/07/2017), folio 122/9, numéro 564, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: La société a pour dénomination sociale «SOCIETE INDUSTRIELLE DE NUTRITION ANIMALE DU CONGO», en sigle «SINAC»;

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé unique:
• Monsieur ANGONA Pierre;

Capital social: Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) F. CFA. Il est divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10 000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 2 de l'avenue de la Liberté, Camp 15 Août, Résidence les Flamboyants, Immeuble Baobab B, Porte 101 (République du Congo);

Objet social:
La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:

- La production et la commercialisation des aliments de nutrition animale et des denrées agroalimentaires;

Dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date du dix-huit juillet deux mil dix-sept (18/07/2017), sous le numéro 17 DA 586;

Immatriculation: La SARLU «SOCIETE INDUSTRIELLE DE NUTRITION ANIMALE DU CONGO», en sigle «SINAC», a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/17 B 7129 du dix-huit juillet deux mil dix-sept (18/07/2017);

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire: Monsieur ANGONA Pierre.

Pour avis,
Maître Chantal Josiane
LOCKO-MAFINA

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

115, Avenue Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, MPILA, Centre-ville
B.P: 13646/Tél.(s):+242.22.611.26.46/06.669.26.76/E-mails:
officenotmouandza@yahoo.fr; officenotsmb@gmail.com
Brazzaville - République du Congo

**AVIS DE CONSTITUTION
FOREVER LIVING PRODUCTS CONGO
BRAZZAVILLE**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL SOCIAL D'UN MILLION (1.000.000) de francs CFA.

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-deux Septembre, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, numéro 115, Mpila, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION;
- LE TRANSFERT, LA DISTRIBUTION, L'ACHAT ET LA VENTE;
- LA TRANSFORMATION ET LA REPRESENTATION DE TOUS VITAMINES ET COMPLEMENTS ALIMENTAIRES A BASE D'EXTRAITS DE PLANTE ALOE ET AUTRES PLANTES MEDECINALES COMPRENANT TOUS PRODUITS DE MARQUE ALOE VERA OF AMERICA, INC, ET FOREVER LIVING PRODUCTS AVEC LE LOGO (BIRD DEVICE);
- ELLE POUR ACQUERIR, LOUER, EXPLOITER; AFFRETER LES MOYENS NECESSAIRES A CES ACTIVITES;

Dénomination sociale: FOREVER LIVING PRODUCTS CONGO BRAZZAVILLE, en sigle «F.L.P.C.B.»;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 2546, rue Charles Faucault, quartier Aiglon

Brazzaville (République du Congo);

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Un million (1.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA souscrites entièrement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Roger BANZA KATANGA est désigné en qualité de gérant de ladite société;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 Septembre 2017, sous le numéro 17 DA 756;

Immatriculation: La société FOREVER LIVING PRODUCTS CONGO BRAZZAVILLE, en sigle «F.L.P.C.B.», est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-RCCM-07 B 143.

Pour avis,
Maître Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI,
Notaire.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587 / Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17;
05.522.06.60 / NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

M.S-IMPORT-EXPORT

Société A Responsabilité Limitée / AU CAPITAL DE: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Adresse: Case n°1770, quartier Sic Makélékélé / BRAZZAVILLE
RCCMCG/BZV/15 B 6193

**CESSION PARTIELLE DES PARTS SOCIALES, CHANGEMENT
DE DENOMINATION SOCIALE, MODIFICATION DE L'OBJET
SOCIAL**

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 1er août 2017, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto en date du 04 août 2017, sous Folio 145/5, n°1231, il a été procédé à la cession des partielle des parts sociales, au changement de la dénomination sociale et, à la modification de l'objet social de la société dénommée: «M.S-IMPORT-EXPORT» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Messieurs MAVOULA MASSAMBA Berclay Idriss Raïs et MAMBEKE Sybel Arnaud cèdent Cinquante (50) parts, ce qui représente Cinquante pour cent (50%), correspondant à une somme de Cinq Cent Mille (500.000) F. CFA, au profit de la Société MAMB SERVICES et Monsieur MAMBEKE Sybel Arnaud Erst, ici présents et qui acceptent. Après cette cession,

Monsieur MAVOULA MASSAMBA Berclay Idriss Raïs se retire de la société.

Les associés ont décidé au changement de la dénomination sociale. Initialement, la société avait pour dénomination Sociale: «M.S-IMPORT-EXPORT»; désormais elle aura pour dénomination sociale: « MAMB

INDUSTRIE» en abrégée «M.I-SARL»;

Ils ont décidé à l'élargissement et au retrait de quelques activités mentionnées dans l'objet social.

A cet effet, les associés retirent de l'objet de la Société les activités suivantes: Quincaillerie, habillement; et ajoute de l'objet de la Société les activités suivantes: Production de papier toilette et de papier rame, Télécommunication, gardiennage.

La société aura désormais pour objet social: Production de papier toilette et de papier rame, Télécommunication, Import-export, gardiennage.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07 août 2017, sous le numéro 17 DA 649, les mentions modificatives ont été portées sous le numéro RCCM: CG/BZV/15 B 6193.

Pour insertion,

Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA.

Agriculture

Un nouveau projet agricole, le PDAC, remplace le PDARP

Après le PDARP, un accord de financement a été signé entre le Gouvernement et la Banque mondiale mercredi 20 septembre 2017 à Brazzaville, pour un nouveau projet, le PDAC (Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale). D'un montant de 100 millions de dollars américains, soit environ 60 milliards de F.CFA, ce financement servira à mettre en œuvre le nouveau projet PDAC qui prend le relais du PDARP (Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales) réalisé entre 2008 et avril 2017.

L'accord a été paraphé pour la Banque mondiale par Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur des opérations pour les deux Congo, et pour le Gouvernement par Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget, en présence d'autres membres de l'équipe gouvernementale: Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan en sa qualité de gouverneur national de la Banque mondiale et Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre de la Recherche scientifique. Le ministre de l'Agriculture était représenté par Michel Elenga, son directeur de cabinet. On a noté, aussi, la présence de Djibrilla Issa, représentant résident de la Banque mondiale au Congo. Le PDAC a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs. Il constitue une opportunité pour le Gouvernement, afin de soutenir le développement agricole au Congo. D'une durée de cinq ans, ce projet s'inscrit dans le Plan national de développement 2018-2022. Il sera exécuté dans des zones ciblées

dans les douze départements que compte le pays. Les résultats attendus sont le soutien de 500.000 personnes, 700 groupements et 50 petites et moyennes entreprises œuvrant dans l'agriculture et l'agro-industrie. Ahmadou Moustapha Ndiaye, à cette occasion, a rassuré les parties présentes sur les enjeux du PDAC. «L'importance de ce projet se justifie par le fait qu'il contribuera fortement au programme de diversification économique du gouvernement par le développement de l'agriculture commerciale, la création d'emplois, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la substitution des importations, l'augmentation des exportations et la réduction de la pauvreté», a-t-il affirmé avant d'embrayer sur le contexte du financement. «Celui-ci intervient dans un contexte économique et financier difficile pour le Congo. Il devrait permettre au Gouvernement de renforcer les appuis en direction du secteur agricole qui n'a pas encore bénéficié d'investissements publics adéquats en dépit de la priorité déclarée pour l'agriculture.» Un projet de telle envergure nécessite de la part du Gouvernement un suivi normal. Pour Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, «Bien souvent, nous signons des accords de financement après nous relâchons notre vigilance. Dans le contexte qui prévaut aujourd'hui, nous devons faire preuve de rigueur, donc, d'un suivi qui ne souffre d'aucune défaillance.» Ainsi, les bénéficiaires en tireront un maximum d'avantages. Après la signature de cet accord avec la Banque mondiale, il appartient au Gouvernement de déposer ce projet sur la table du Parlement pour que très rapidement il soit ratifié a fait savoir Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Dès lors qu'il y aura ratification, les décaissements suivront. Mme le



Ahmadou Moustapha Ndiaye et Calixte Nganongo échangeant les parafeurs en présence d'Ingrid O. G. Eboukababackas.

ministre a ajouté que pour sortir de la crise économique qui secoue le pays actuellement, il faut diversifier l'économie. Et, dans la diversification de l'économie, l'agriculture prend une part prépondérante, puisque c'est véritablement un secteur porteur de croissance. L'agriculture est une réponse idoine pour sortir de la crise, dans le court, moyen et long terme. Pour conclure Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a invité «toute la population à s'intéresser fortement au développement de l'activité agricole et l'Etat fera ce qui lui appartient de faire pour faciliter, justement, l'émergence du secteur agricole dans notre économie.» A la lumière de cette vision, les autorités se sont engagées à accélérer la mise en œuvre du PDAC.

Philippe BANZ

Femmes dans le développement

Oser penser, oser agir

Se prendre en charge: c'est l'invite adressée aux femmes par Global entrepreneurship week Congo, que coordonne Cyrus Mabounda. Une conférence-débat a réuni samedi 9 septembre dernier à Pointe-Noire tius ceux que la question du développement forestier intéressent.



Les participants à l'issue de la formation.

«Comment se distinguer», était thème conducteur. Ce, en prélude à une série d'activités liées à la lutte contre le chômage et la diversification de l'économie congolaise, que l'ONG organisera du 13 au 19 novembre prochain, dans le cadre de la célébration de sa troisième édition d'exposition d'objets d'art. Plus d'une cinquantaine de femmes issues de divers milieux socio-professionnels y ont pris part. Développant le thème: «Choisir son projet», Mireille Ngazo a présenté différentes méthodes à utiliser pour valider un projet. Le choix de la méthode, a-t-elle souligné, est une étape importante dans la réalisation d'un projet. Mme Kriss Brochec, libérant le thème: «Comment définir sa cible», a affirmé qu'avant de mettre un produit sur le marché, il faut d'abord définir son ou ses cibles et analyser son produit pour qu'il puisse bien se vendre. Mme Anta Sow, quant à elle, a exposé sur le thème: «La Fidélisation de la clientèle». Elle estime que pour maintenir une relation durable avec sa clientèle, les cartes de fidélité sont une stratégie non négligeable, tout comme la satisfaction à leurs besoins. La consultante internationale multidimensionnelle Chantal Bayokissa s'est penchée sur le thème: «La place de la femme dans le milieu entrepreneurial». Elle a focalisé sa communication sur des témoignages de femmes travaillant sur le terrain, comme celles cultivant des ananas et promouvant d'autres cultures dans la forêt du Mayombe. D'autres témoignages ont été donnés par Mmes Otouh Collection et Juste Mad, respectivement styliste modéliste et artiste plasticienne. Les participants ont eu droit aussi à d'autres thèmes comme «Le marketing du produit», développé par Mme Kriss Brochec; «Etudier la concurrence et apporter une valeur ajoutée», par Mme Mireille Ngazo. Pour la petite histoire, Global entrepreneurship week regroupe plus de cent soixante pays dans le monde. C'est un mouvement lancé aux Etats Unis en 2008. Le Congo a eu son accréditation en 2015.

Equateur Denis NGUIMBI

Crise dans le département du Pool

L'APC solidaire des déplacés de la sous-préfecture de Mbandza-Ndounga

Les répercussions de la tourmente guerrière dans le département du Pool ont été perceptibles une fois de plus encore. Les déplacés de la sous-préfecture de Mbandza-Ndounga appelés à recevoir un don de vivres le 1^{er} octobre 2017, au foyer des Anciens combattants de Bacongo, par l'APC (Action permanente pour le Congo) s'y sont retrouvés en surnombre, à cause des déplacés des autres localités du département se trouvant à Brazzaville. Malgré une communication en boucle précisant que la cible de ce don était les déplacés des villages de la sous-préfecture de Mbandza-Ndounga, les non-concernés n'ont voulu rien savoir.

Le président de la République, lors de son dernier discours, a demandé que nous soyons tous solidaires. Je crois que notre solidarité doit avant tout aller vers les plus fragiles d'entre nous comme des populations sinistrées venant du département du Pool, actuellement accueillies à Brazzaville.» C'est par ces propos que Rodrigue Malanda Samba, président de l'APC (Action permanente pour le Congo), a justifié l'acte de charité - remise de don des vivres - posé par son parti, le 1er octobre dernier, à Bacongo, à l'endroit des populations déplacées de la sous-préfecture de Mbandza-Ndounga. Ce don, composé de cartons de poisson salé, de cuisses de poulets, de bidons d'huile et de sacs de riz, était destiné aux déplacés des 35 villages que compte cette sous-préfecture. Il a été réceptionné par Thomas Mbouabani, chef d'un des villages représentant le sous-préfet de cette localité. Emu et reconnaissant, le représentant du sous-préfet a déclaré: «Nous sommes très honorés de ce que vous vous êtes souvenus de nous. Votre action d'assistance aux déplacés de Mbandza-Ndounga vient se joindre à quelques-unes menées par vos doyens d'âge, sensibles aux

douleurs des déplacés de notre district. Nous vous sommes très reconnaissants et nous ne manquerons pas de graver votre action dans notre moi collectif» La sous-préfecture de Mbandza-Ndounga, selon Thomas Mbouabani, est malade. Elle marche pieds liés, et son environnement ne reflète aucunement son âge en tant que premier PCA (Poste de contrôle administratif) de la République du Congo, a-t-il déploré. Ayant donc perdu son droit d'aïnesse, Mbandza-Ndounga a besoin, dans ce contexte, d'une assistance soutenue mais surtout d'un diagnostic provenant d'un médecin assermenté, a-t-il souligné. Ce faisant, toutes les énergies émancipatrices, productrices et socioculturelles seraient les bienvenues pour que Mbandza-Ndounga retrouve son sourire d'antan, a-t-il conclu, en demandant aux personnes de bonne volonté de venir en aide à la population meurtrie de cette contrée, par la crise politico militaire qui y sévit. Pour Rodrigue Malanda Samba, il s'agit là d'une action de solidarité vis-à-vis de ces populations désœuvrées et sinistrées. Et, le choix du district de Mbandza-Ndounga s'explique, à l'en croire, par le fait



Une vue partielle du don et des déplacés de Mbandza-Ndounga.

que les 35 chefs de village de cette sous-préfecture se sont rapprochés de son parti pour lui soumettre leurs doléances. Toutefois, des possibilités d'actions de solidarité et d'assistance sont également prévues pour les déplacés des autres localités du département du Pool. Pour mémoire, la crise du Pool a occasionné plus de 138 000 déplacés dans les départements de la Bouenza et de Brazzaville. Et, le président de

l'APC pense que pour «le problème du Pool, il faut que nous soyons tous sérieux parce que ce sont nos parents qui meurent. Il nous faut faire des efforts pour que ceux qui sont en forêt, notamment le pasteur Ntumi et ses hommes puissent sortir.»

Viclaire MALONGA

Paix dans le monde

Impliquer gouvernements et société civile

Le 19 octobre prochain Brazzaville abrite la réunion de haut-niveau de l'accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la R.D. Congo et la région. Une preuve que des dirigeants africains s'impliquent dans l'entreprise de la prévention pour la paix, comme le souhaite M. Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU. Mais prélude à cette réunion, l'humanité a célébré il y a peu, le 21 septembre

de cette année, sous le thème: «Ensemble pour la paix: Respect, dignité et sécurité pour tous», la Journée internationale de la paix. Ce thème a été choisi pour honorer la Campagne «ENSEMBLE», une initiative mondiale des Nations-Unies favorisant le respect, la sécurité et la dignité pour toute personne forcée de fuir son domicile à la recherche d'une vie meilleure. A cette occasion, la directrice gé-

rale de l'UNESCO, Irina Bokova, a peint un tableau sombre de la situation actuelle du monde confronté à des défis inédits et à des obstacles complexes et puissants. Aussi a-t-elle invité l'humanité à une culture de paix, car «il ne peut y avoir de développement durable sans paix ni de paix sans développement durable.» Mettant en exergue l'esprit de l'appel du secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, invitant à renforcer une fois de plus la prévention au service de la paix, en rassemblant les gouvernements et la société civile, ainsi que les organismes internationaux et régionaux, la directrice de l'Unesco a déclaré: «Partout dans le monde le changement s'accélère - notre objectif doit être de le contenir dans les limites des droits de l'homme, de l'orienter positivement pour façonner un avenir plus juste, plus inclusif et plus durable.» Actuellement, de nouvelles forces de division sont apparues, propageant la haine et l'intolérance. Le terrorisme attise la violence, tandis que l'extrémisme tend à empoisonner l'esprit des plus vulnérables et des plus jeunes. Tout ceci pouvant fragiliser la paix, tous les décideurs doivent se sentir interpellés, pour préserver la paix. La réunion de haut niveau de l'accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la R.D. Congo et la région annoncée pour le 19 octobre prochain à Brazzaville est peut-être l'une des preuves de l'implication des dirigeants africains dans ce combat. L'idéal de paix, tant au sein des pays et des peuples entre eux ne doit pas être un simple slogan. On assiste à des violences armées dans plusieurs coins de la sous-région, à l'instar du département du Pool (Congo), dans les provinces du Sud Kivu et du grand Kasaï (R.D. Congo), mais aussi en République Centrafricaine, au Burundi et au Soudan du Sud, qui

mettent à mal la sécurité et la stabilité à l'échelle régionale. Ces violences engendrent des conséquences néfastes, car des milliers de déplacés et de sans-abri errent çà et là. Plus est, des enfants présentent de sérieux problèmes de santé. Dans le département du Pool, par exemple en proie à des affrontements entre l'armée et les ninjas depuis près de 17 mois, le taux de malnutrition aiguë global parmi les enfants déplacés de moins de 5 ans est de 17,3%. Ce taux dépasse le seuil d'urgence de 15% établi par l'OMS (Organisation mondiale de la santé), relève une enquête sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle réalisée en mai 2017. Les ménages déplacés font face à de grandes difficultés d'accès à la nourriture et aux besoins élémentaires. Le théâtre vécu par les peuples doit donc prendre fin, car l'objectif commun est de contribuer à la construction d'un monde de justice, de solidarité, de fraternité et de Paix.

Le Nobel de la paix 2017

Le Prix Nobel de paix 2017 sera ce vendredi 06 octobre. Signalons qu'en 2016, les prix Nobel de la paix et de la littérature ont récompensé respectivement le président colombien Juan Manuel Santos pour «ses efforts résolus pour amener la paix» en concertation avec la guérilla armée des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) et le chanteur et écrivain américain Bob Dylan «pour avoir créé dans le cadre de la grande tradition de la musique américaine de nouveaux modes d'expression poétique». Bob Dylan est le premier musicien récompensé par un Nobel de littérature depuis la création du prestigieux prix en 1901.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Dieudonné Moyongo, après la visite des structures sous sa tutelle

La situation est globalement un peu inquiétante

Le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo a visité les structures sous tutelle, mercredi 4 octobre 2017. L'objectif visé était de faire l'état de lieux de ces structures, pour mieux apprécier les conditions de travail des agents qui, en grande partie, travaillent dans des conditions difficiles et dont certains, notamment les décideurs, totalisent plusieurs mois d'impayés, mais sont dévoués à la tâche.

Cadre de la maison et dont la détermination de changer les choses se lisait sur le visage, le ministre a notamment visité le Musée national, le CFRAD (Centre de formation et de recherche en art dramatique), le Musée Marien Nguabi, la Direction des arts et des lettres, le Cercle culturel Sony Labou Tansi, la Bibliothèque nationale, le Commissariat général du FESPAM (Festival panafricain de musique), l'École de peinture de Poto-Poto, le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza, etc.

Répondant aux questions des journalistes, au terme de sa visite, Dieudonné Moyongo a estimé que, globalement, la situation était un peu inquiétante, mais que des dispositions seront prises pour faire face à toutes les difficultés auxquelles sont confrontées ces structures. «Notre volonté, c'est de faire que les choses marchent bien. Nous allons marcher la main dans la main pour faire avancer les dossiers. La difficulté financière est générale, mais d'ici là, nous sortirons de cette situation», a-t-il assuré.

Au sujet du CFRAD où une partie

du bâtiment abritant le service des archives s'est effondrée et du Musée Marien Nguabi, situé dans l'enceinte de la zone militaire de défense n° 9, le ministre Dieudonné Moyongo a dévoilé la solution qu'il entend apporter: «Nous sommes passés au CFRAD, cette maison historique où une partie de la fondation du bâtiment est en train d'être détruite



Pendant la visite au Musée Marien Nguabi.

par une grande érosion. Et vous savez qu'au CFRAD, nous avons les Archives nationales du Congo et une partie de celles-ci est constituée des archives de l'AEF (Ancienne Afrique équatoriale française) et cela fait



Dieudonné Moyongo répondant aux préoccupations des journalistes à l'école de peinture de Poto-Poto..

partie du patrimoine de l'humanité. Le CFRAD est aussi un bâtiment historique, simplement, parce qu'en

pourquoi cette descente est d'une importance capitale», a-t-il confié. S'agissant de la sécurisation du Musée national, il a laissé entendre: «nous allons saisir leur chef par une correspondance pour que des solutions soient également trouvées», a-t-il fait savoir. Pour ce qui est du report du FESPAM, a-t-on appris lors de la visite effectuée au Commissariat général de cette structure, un cadre sera choisi pour évoquer cette question qui suscite l'attention de nombreux Congolais et Africains.

Alain-Patrick MASSAMBA

Rentrée culturelle et artistique à Brazzaville

Le photographe Lebon Chansard Ziavoula «Zed» était à l'honneur

Prix spécial du jury, version photographie, aux 8^{es} jeux de la francophonie d'Abidjan en Côte d'Ivoire (juillet-août 2017), le photographe congolais Lebon Chansard Ziavoula, dit Zed, était à l'honneur vendredi 29 septembre 2017 à PEFACO Hôtel Maya-Maya, à Brazzaville, à l'occasion de l'exposition de ses photographies sur les enseignes peintes à la main dans la ville-capitale. C'était le 2^e grand événement qui a marqué la rentrée culturelle et artistique, après la 6^e édition de la RIAC (Rencontre Internationale d'Art Contemporain), organisée par les Ateliers Sahn à Baongo (arrondissement 2 de la capitale congolaise), qui s'est terminée le 23 septembre dernier. Couleurs de Brazza, était le thème consacré à cette exposition



Lebon Chansard Ziavoula (à droite).

qui a été présidée par Alexandre Becher, directeur artistique et des relations publiques du PEFACO Hôtel Maya-Maya. L'auteur Zed est parti d'une observation selon laquelle, Brazzaville dispose des bâtisses, édifices, commerces, salles de jeux, salons de coiffure, poissonneries, restaurants, salles de thé, etc. portant des illustrations peintes des stars de musique, des professionnels de football, et d'autres personnages importants mis sur scène. Cette peinture concourt à l'embellissement de cette ville, à côté sa verdure, de la couleur de ses taxis bus. Mais aussi, tend à détourner les regards des habitants et des touristes de la triste réalité des nids de poules des rues et avenues, et l'insalubrité qui caractérise certains endroits de Brazzaville. D'où le thème «Couleur de Brazza, parce que ces enseignes-là, participent à la beauté de la ville», a soutenu Zed. C'est depuis un an que ce dernier réalise son reportage photo sur ces différents décors. Le vernissage des œuvres du photographe Ziavoula, à l'hôtel PEFACO Hôtel Maya-Maya, s'étend du 29 septembre, au 30 octobre 2017.

Né le 14 juillet 1988 à Kellé, dans la Cuvette-Ouest, Lebon Chan-

«L'assurance maladie universelle en République du Congo»

Un nouveau livre signé Fulbert Ibara

Spécialiste de l'économie de la santé et de la protection sociale, auteur de nombreux articles traitant des questions de politique sociale et de l'ouvrage «Mes vérités sur l'environnement socio-économique du Congo-Brazzaville», publié en 2012 aux Editions Hemar (Congo), Fulbert Ibara vient d'ajouter un autre livre à son tableau de chasse. Celui-ci s'intitule: «L'assurance maladie universelle en République du Congo» et a été publié aux Editions précitées, dans la Collection «Nation et Développement».

Sous-titré «Faisabilité, enjeux et perspectives», le nouveau livre de Fulbert Ibara comprend 327 pages. Il est subdivisé en deux grandes parties. Primo: «Propédeutique à une étude sur le système de mutualisation des risques au Congo», et secundo: «L'assurance maladie: Quel (s) modèle (s) pour le Congo au regard du contexte international». Dans ce livre, Fulbert Ibara

soutient qu'en République du Congo, l'Etat a été, pendant longtemps, le principal producteur des services sanitaires ainsi que la principale source de financement du système de santé en garantissant les soins gratuits pour tous. Mais, de nos jours, le principe de gratuité des services de santé est de plus en plus remis en cause. Divers modes de financement des services de santé ont été envisagés, à



Fulbert Ibara.

savoir: le paiement direct, le financement par les contributions publiques (l'impôt), le recours aux aides extérieures (bilatérales et multilatérales) et la mise en oeuvre de plans d'assurance maladie.

«Les trois premiers modes de financement, expérimentés jusque-là, ont montré leurs limites. Des réflexions s'orientent actuellement vers la conception et la mise en oeuvre d'un plan d'assurance maladie qui couvrirait l'ensemble ou, tout au moins, la majorité de la population. Cet état de choses appelle une série d'interrogations dont les principales sont les suivantes: Dans quelles conditions et suivant quelles modalités l'assurance maladie peut-elle être mise en oeuvre en République du Congo?», lit-on, à la quatrième page de couverture. A travers «L'assurance maladie universelle en République du Congo», Fulbert Ibara tente de répondre aux questions suivantes: l'orga-



La couverture du nouveau livre.

nisation actuelle du système de santé peut-elle garantir les prestations nécessaires et répondre aux exigences requises dans le cadre d'une assurance maladie universelle? Quels sont les obstacles potentiels à un tel projet? Y a-t-il des mesures pour contourner ces difficultés? Et quel rôle peut jouer l'Etat dans la réalisation d'une telle oeuvre? Fulbert Ibara est docteur ès sciences économiques de l'Université de Bourgogne (Dijon, France). Il enseigne, depuis plus de quinze ans, l'économie de la protection sociale à la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville.

Véran Carrhol YANGA



L'artiste devant ses œuvres.

sard Ziavoula est passionné de la photographie, qu'il exerce depuis 2009. Il est membre du collectif Génération Eilli, une des organisations de photographes professionnels de Brazzaville. Zed est aussi diplômé en communication documentaire du département de STC (Sciences et techniques de la communication) de l'Université Marien Nguabi de Brazzaville.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

IN MEMORIAM

8 octobre 2016 – 8 octobre 2017, voici un an que notre oncle, grand-frère, mari et père, André NKENKO KIETA, a été rappelé à Dieu. En cette date de triste anniversaire, toute la famille Nkenko, réunie, invite tous ceux et toutes celles qui l'ont connu de près ou de loin, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.



Oncle, yaya, mari et papa, nous ne t'oublieront jamais. Le vide que tu as laissé dans nos cœurs, personne ne pourra le combler.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel

Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33

Saisie & Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire:

Tel: 05.557.78.71

06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Infrastructures sportives

Des stades flambant neufs et...à l'abandon

Tout le monde a été scandalisé par les images des stades de football à l'abandon d'Oyo, Owando, Ewo, Djambala et Ouesso diffusées par des chaînes de télévision locales, après la visite effectuée la semaine dernière par le ministre des Sports et de l'éducation physique dans ces villes.

Il faut reconnaître qu'on a construit des stades qui ont coûté cher pour le pays sans prévoir toutes les utilisations possibles et, surtout, allouer des crédits pour leur entretien.

Quel est le point commun entre les stades d'Owando, d'Ewo, de Djambala et de Ouesso? Eh bien, ces stades ont été construits dans le cadre des travaux de municipalisation accélérée, leurs départements étant choisis pour accueillir la fête nationale, respectivement en 2006, 2007, 2013 et 2015. Les chefs-lieux de ces départements devaient abriter, également, la finale de la Coupe du Congo de football, un événement sportif devant se dérouler devant le Chef de l'Etat et ses hôtes de marque, souvent des Chefs d'Etat africains. Cela passait par la construction d'un stade moderne dans ces villes. Souvent synonymes de prestige et de fierté nationale, ces stades devraient participer aussi au rayonnement de ces villes. Il est vrai que, finalement, Ewo et Owando n'ont pas eu la chance d'abriter la finale de la Coupe nationale en raison notamment de l'achèvement tardif des travaux desdits stades, contrairement à Djambala et Ouesso.

Ces stades modernes avaient impressionné les spectateurs. Mais,



Le ministre des sports a fait un constat désolant des stades visités dans la partie septentrionale du pays. (Ph. Adiac)

les autorités n'ont visiblement pas gardé à l'esprit qu'après la finale de la Coupe du Congo, il fallait les entretenir et les exploiter par l'organisation régulière d'autres compétitions. Malheureusement, faute de crédits ou parce qu'ils sont versés au compte-goutte les gestionnaires de ces stades ont toutes les peines du monde pour assurer l'entretien des infrastructures.

Le spectacle aujourd'hui est désolant autour et dans l'enceinte de ces stades. Gazon jauni et bosselé, grilles rouillées, plafond des pièces en lambeaux, murs balafrés, cambriolages en série, eau et électricité coupées, etc., ces enceintes noyées dans les herbes hautes sont totalement laissées à l'abandon. Rarement des matches y ont été organisés après les finales de la Coupe du Congo, et rien n'est prévu à l'horizon. Pourtant, des milliards

de francs CFA ont été investis par l'Etat pour les sortir de terre. Cette situation est très préoccupante. Chaque jour qui passe, ces stades se détériorent un peu plus. Face aux difficultés de l'Etat, qui a d'autres priorités en cette période de vaches maigres, le risque est grand de voir l'état de déperdition de ces stades perdurer, même si le ministre des sports a dit «être obligé de faire beaucoup avec peu».

Ces beaux bijoux devaient, également, stimuler le football et les talents. L'objectif n'est pas encore atteint. Les ligues locales sont fantômes. Quant aux fédérations nationales, elles se désintéressent de l'hinterland par manque d'imagination. Toutes déplorent le manque d'infrastructures modernes dans l'arrière-pays, mais elles sont incapables aujourd'hui de les mettre en valeur maintenant que

le Gouvernement a relevé ce défi. Un architecte de renom regretterait il y a quelques mois, qu'on n'ait pas donné l'opportunité au public local d'aller au stade pour autre chose que du football, notamment développer les concerts et des manifestations ludiques autres que le football pour éviter que ces stades deviennent de véritables gouffres financiers. Faut-il donner raison à certains critiques qui estimaient qu'à cause des besoins des catégories les plus pauvres il y avait peut-être mieux à faire; que ces dépenses de stades à l'intérieur du pays sont inutiles, parlant même d'éléphants blancs?

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Nzango moderne

Confirmation d'un jeu à immense succès!

Devenu un sport à part entière, le nzango s'est structuré progressivement. La discipline a constitué sa fédération nationale et, dans la foulée, celle-ci organise régulièrement son championnat national. On a vécu la semaine dernière la troisième édition qui a été remportée par Cœur d'Amour d'Oyo (Cuvette). Un franc succès, si l'on en croit le DTN (Directeur technique national).

Des compétitions sont régulièrement organisées par les ligues départementales. Les meilleures équipes issues des championnats départementaux avaient rendez-vous, les 29 et 30 septembre derniers à Brazzaville, pour les championnats nationaux. 36 équipes, au total, y ont pris part: 14 pour Brazzaville; 9 sont venues de Pointe-Noire; la Cuvette a aligné 9; la Sangha et la Bouenza ont présentées 3, chacune; enfin le Pool, 1 équipe. Mieux qu'Oyo, lors de la deuxième édition, où 26 équipes étaient en lice pour le titre national de champion. C'est de 3 points que Cœur d'Amour d'Oyo (Cuvette) a triomphé d'AMAS de Nkayi (Bouenza), en finale disputée samedi 30 septembre, au Gymnase Henri Elendé: 41-39. Le nzango connaît un véritable boom. Et pourtant, à l'origine il n'est qu'un jeu d'enfant que pratiquent de jeunes filles. Force est de constater que depuis le début des années 2000 des femmes en âge d'être mère



Le nzango a complètement changé de statut. (Ph d'Archives).

redécouvrent ce jeu et elles sont de plus en plus nombreuses à le pratiquer comme un vrai sport. Des règles de pratique ont été instaurées. La durée des matchs a été fixée à 50 minutes et des pénalités –carton jaune, carton rouge– ont été introduites pour sanctionner les joueuses qui ne respectent pas les règles. On doit cette rénovation à un médecin de Pointe-Noire, le Docteur Guy Noël Titov Mpassi, spécialiste du diabète. Il conseillait des femmes ayant accumulé les kilos de trop la pratique du nzango pour perdre du poids. Aujourd'hui, l'effet bénéfique ne se limite plus à la perte du poids. Il paraît que cela les rajeunit, aussi. Elles sont donc nombreuses à adhérer à ce message. C'est pourquoi certaines femmes sont aujourd'hui plus séduites par le nzango qu'hier quand elles étaient jeunes. On

l'a compris, le nzango, maintenant, c'est du sérieux.

G.-S.M.

CHAN 2018

3 pays en lice pour remplacer le Kenya

La CAF (Confédération africaine de football) cherche un nouveau pays hôte pour le CHAN (Championnat d'Afrique des Nations) de l'année prochaine retiré au Kenya. L'instance continentale avait laissé jusqu'au 30 septembre 2017, aux pays désireux de le remplacer pour se manifester. Ainsi, ce sont l'Egypte, l'Ethiopie, le Ghana et le Maroc qui ont pu déposer leur candidature, a indiqué ce dimanche 1er octobre 2017, l'instance dirigeante du football africain. Le nouveau hôte de cette compétition sera dévoilé la semaine prochaine précise la CAF. La compétition débutera le 12 janvier 2018.

Football

La FIFA sanctionne

Mardi 3 octobre 2017, la FIFA (Fédération internationale de football association) a entériné les sanctions prononcées par sa commission de discipline à l'issue des 4 premières journées des éliminatoires du Mondial 2018. Plusieurs sélections africaines sont concernées, à l'instar du Congo qui s'en tire avec une amende de 11.353.152 francs CFA après que ses supporters aient envahi l'aire de jeu lors de son succès face à l'Ethiopie (2-1) en match du tour préliminaire qui avait opposé les deux sélections nationales le 17 novembre 2015, au Stade Alphonse Massamba Débat.

La plus lourde amende concerne, cependant, le Nigeria, qui devra s'acquitter de 30 000 francs suisses pour le même motif que le Congo mais probablement dans des proportions plus grandes, à l'issue de son succès face au Cameroun (4-0). La RD Congo écope, quant à elle, de 20 000 francs suisses d'amende à la suite des incidents survenus lors du match face à la Tunisie (2-2) à cause de jets de projectiles notamment. Une sanction de 15 000 francs suisses est également infligée au Mali, là aussi pour des jets de projectiles face au Maroc (0-0). Même débordements mais amende moins conséquente pour la Zambie (7 000 francs suisses) lors du succès face à l'Algérie (3-1). Le Maroc devra, quant à lui, s'acquitter de 3 000 francs suisses en raison des sifflets qui ont retenti durant l'hymne du Mali à Rabat (6-0). Amende aussi pour le Burundi (16 000), le Tchad (13 000), l'Afrique du Sud, le Mozambique et le Kenya (10 000), le Bénin et l'Ouganda (5 000) et le Niger (3 000).

Karaté

Décès de Me Laurent Mboundou au Maroc

Le monde du karaté est en deuil, avec le décès de maître Laurent Mboundou, ceinture noire 5e dan style Shotokan, survenu le 25 septembre 2017, au Maroc. La carrière de maître Laurent Mboundou (né le 7 février 1962) a commencé à Dolisie. Il était très jeune et avait choisi de pratiquer le karaté dans le club Titan, aux côtés des maîtres Jean-Claude Diamesso, dit "La Fuma", ancien gardien de but international des Diabes-Noirs, Pouki, "Chairman" Jacques Koyo, Terfis Moutou Taty, Moussoungou Kiossi, Equateur Denis Nguimbi.



Laurent Mboundou.

Lorsqu'il obtient son baccalauréat, Laurent Mboundou est orienté, en Ukraine, à l'époque de l'ex-URSS, pour les études supérieures en agronomie. Il n'empêche. Passionné des arts martiaux, il crée un club de karaté qui existe jusqu'à nos jours, à Tachkent.

De retour au pays avec son diplôme d'ingénieur en agronomie, il intègre le club Régie financière

Karaté, aux côtés de Tchiloemba Tabichi, Kioshi Simon, Médard Niakissa, etc. Il l'abandonne en 1997 quand il quitte son pays natal, pour la deuxième fois, pour se rendre au Maroc, où il a trouvé malheureusement la mort, des suites d'une courte maladie. Maître Laurent Mboundou est également cofondateur de l'ACEJRS (Association congolaise pour l'éternelle jeunesse et la réalisation de soi).

Equateur Denis NGUIMBI

Tarifs d'abonnement

Congo	Francophonie
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassaï (face au cfd)
Tél (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 03 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Marie)
Tél : (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net Nos partenaires: UPS, SAP, etc.



Par **Lecas**
Atondi-Monmondjo

Le commerce avec moult hommes publics, voire d'Etat, m'a permis d'observer que très peu d'entre eux connaissent le passé du Congo même le plus récent. Et faire ici des rappels c'est contribuer à la prise de conscience de notre histoire, et d'en tirer les leçons.

Quant à la littérature, entrevue comme le partage d'ouvrages de qualité, elle alimentera notre culture générale ; car notre ouverture au monde aide à nous arrimer à la modernité. Les apports extérieurs enrichissent notre expérience.

Le premier repère porte sur l'année 1958.

C'est une année marquée par des événements importants au Moyen Congo et en Afrique

Equatoriale Française (AEF). Le gouvernement de Jacques Opangault mis à mal. Depuis 1957, Jacques Opangault est à la tête d'une équipe gouvernementale de 10 ministres, comprenant des Français et des Congolais, partisans du MSA et de l'UDDIA. Ils ont reçu chaque partie 5 postes, la majorité d'Opangault n'étant que d'une voix.

Mais les appétits, les complots et les manigances politiques bloquent le fonctionnement du gouvernement.

Les journées d'études de Dolisie Les 11, 12 et 13 janvier, l'UDDIA prend l'initiative d'organiser des journées d'études à Dolisie. Elle y embarque des cadres et des militants du PPC dont Hazoumé, sans l'accord de leur leader Félix Tchicaya. Comme on y proclame la fusion du PPC et de l'UDDIA faisant désormais un seul parti, Félix Tchicaya fou furieux proteste.

Et des militants de la majorité attaquent les bâtiments où se déroulent ces journées d'études, proclamées, Congrès de l'Unité. Jean Biyouidi est blessé ; les émeutes éclatent dans la ville, et se transforment en hostilité envers les ressortissants du Pool. Il y a un mort, et de nombreuses habitations détruites avant le retour au calme.

Félix Tchicaya qui sent la main de Félix Houphouët Boigny dans cette conjuration, retire l'appartenance du PPC au RDA pour le Parti pour le Rassemblement Africain (PRA), qui milite pour la constitution des ensembles en Afrique.

Youlou appelle au boycott du gouvernement
Georges Yambot, député du

MSA, élu de Mossendjo, annonce avec fracas son appartenance désormais à l'UDDIA, et du coup la majorité change de camp. Tchicchelle, invite les ministres de l'UDDIA à boycotter les conseils des ministres et réclame la Vice-Présidence du Conseil de gouvernement tenue par Jacques Opangault. Gilbert Pongault appelle à l'apaisement, et une concertation des protagonistes à Matignon à Paris, ne donne rien non plus. De surcroît, un militant de l'UDDIA, Bernard Kolélas, déclenche une grève à l'Hôpital Général de Brazzaville pour réclamer les meilleures conditions de travail. Cela fragilise le leadership de Jacques Opangault.

La République Unie Centrafricaine

Un problème préoccupe les AEFIENS désireux de garder leur unité territoriale et politique. Barthélemy Boganda, président du Grand Conseil est à la manœuvre, appuyé par les hommes de gauche : Félix Tchicaya, Kikounga-Ngot, Opangault, Aubame, Kouamallah. Les partisans de ce projet, appellent à la constitution d'un ensemble, qui englobe même le Congo Belge. Boganda, à l'instar de Kwamé Nkrumah qui milite pour la République Unie du Bénin, avec le Togo, le Dahomey, le Nigéria et le Cameroun, est accusé de communisme, tout comme Barthélemy Boganda, pourtant un fervent opposant « au péril jaune et au communisme. »

Boganda le paye très cher et meurt, le 29 mars 1959, un dimanche de Pâques. Un colis, mais en fait une bombe a été remis à l'équipage fait exploser l'avion qui le ramène à Ban-

gui. La mort de Boganda voit enterrée la République Unie Centrafricaine.

De Gaulle à Brazzaville (Août 1958)

De Gaulle est rappelé aux affaires, comme Président du Conseil des ministres, car la France est presque dans la guerre civile et l'Algérie flambe, les partisans de l'Indépendance multiplient les attentats, tout comme les tenants d'une Algérie française. Il entreprend une tournée en Afrique et en Madagascar pour proposer une nouvelle donne politique : la Communauté ou l'Indépendance.

Il élabore la Constitution de la Vè République à soumettre au référendum du 28 septembre 1958. Je suis dans la foule, à la maison Commune de Poto-Poto, quand le Maire Fulbert Youlou offre au Général les clefs de la ville.

Je suis présent au Stade Eboué archicomble de monde, lequel attend le discours du Général. « Parlez sans équivoque, parlez sans ambiguïté, mon général, le peuple vous écoute », dit Boganda dans son discours d'accueil. Je chante comme tout le monde la Marseillaise entonnée par Charles de Gaulle à la fin de la cérémonie. Tous les leaders congolais optent pour voter OUI à la Communauté.

J'emprunte le camion de Prosper Okombi Embongo qui conduit les militants du MSA à Gamboma, Abala, Olombo. Ils emportent des cargaisons de boissons à offrir aux villageois invités à voter OUI.

Au Stade Eboué, quelques voix se sont élevées pour évoquer l'Indépendance. Certainement des militants de l'UJC, et des syndicalistes de gauche. Les résultats sont sans com-

mentaire.

C'est au Gabon qu'on enregistre le plus grand nombre de Non parce que Léon Mba et ses affidés réclament le statut de département ou de territoire d'Outremer. Ce n'est pas le programme de Charles de Gaulle. Le Moyen Congo réalise le score de plus de 99,80% de Oui.

	Votants	Oui	Non
Moyen Congo	342350	339436	2133
Gabon	207245	190235	15221
Oubangui Chari	497675	487033	6009
Tchad	823010	804355	14032

Jacques Opangault a déclaré à Fort Rousset en juillet 1961 : « Nous n'avons jamais demandé l'Indépendance et c'est le général de Gaulle qui nous l'a octroyée ».

La Guinée Conakry, sous la conduite de son leader Ahmed Sekou Touré a voté non, et proclamé son indépendance.

Le statut de la Communauté embraya les anciennes colonies dans le néocolonialisme. A preuve des accords signés entre les états de l'ancienne AEF, disposent que la France a la préférence, de la recherche, l'exploitation, et le commerce des matières premières et stratégiques à savoir les hydrocar-

(Suite de la page 6)

Conscient du fait que l'aide au développement classique pratiquée pendant les dernières décennies par son pays n'a pas eu les résultats souhaitables, Klaus Peter Schick a pensé qu'il faut maintenant changer de stratégie et concentrer les efforts, de concert avec les pays partenaires de l'Allemagne, dont le Congo, pour faciliter les investissements allemands

bures, l'uranium, les produits gazeux, etc.

Depuis 1963, ces accords ont été modifiés sauf pour la monnaie.

1958 s'achève avec le changement de majorité le 28 novembre 1958. L'Abbé Fulbert Youlou devient Premier ministre de l'entité territoriale devenue Ré-

publique du Congo. Ce transfert de pouvoir à l'UDDIA va nourrir la guerre civile de février 1959 opposant les partisans de Youlou et d'Opangault.

Ce repère marque les antagonismes politiques, jusques de nos jours, où l'on parle des règnes du Nord et du Sud. La répartition des postes ministériels de façon équitable comme en 1957, aurait pu faire l'économie de ces déchirements qui marquent le Congo depuis des générations, consécutivement à la gestion patrimoniale.

Les politiciens au placard vivent dans l'exacerbation de ces clivages ethnocentristes.

privés directs en Afrique.

Pour agrémenter la fête, un défilé de mode de deux jeunes créateurs a ponctué l'événement. Par leurs créations, ces jeunes, un Congo-sénégalais et une Allemande essaient de combiner la mode traditionnelle congolaise, surtout le pagne avec la mode européenne, pour créer un style nouveau et unique.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO

Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22.294.13.34/05 736 64 64/REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

«AFRICAN HOTEL DEVELOPMENT BRAZZAVILLE» En abrégé «AHD BRAZZAVILLE»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital Social de FRANCS CFA: DIX MILLIONS (10 000 000)
Siège Social: 1er étage, Galerie Marchande de l'ARC, Avenue William Guynet
Centre-ville Brazzaville, B.P: 14 262/REPUBLIQUE DU CONGO

NOMINATION D'UN COGERANT

Aux termes d'un Procès-verbal des Décisions Ordinaires de l'associée unique de la société «AFRICAN HOTEL DEVELOPMENT BRAZZAVILLE», en abrégé «AHD BRAZZAVILLE», en date du 19 juin 2017 déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 19 septembre 2017, enregistré à Brazzaville le 21 septembre 2017, sous Folio 170/1, N° 909; Monsieur Patrick Fré-

deric GROSSETETE a été nommé en qualité de cogérant de la société, pour une durée indéterminée.

Le Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville a été effectué le 25 septembre 2017, sous le n° 17 DA 753.

*Fait à Pointe-Noire,
le 28 septembre 2017.*

*Pour avis et mention,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire*

OUVERTURE SUCCURSALE

En date du 13 Juillet 2017, il a été décidé en République du Congo, l'ouverture d'une succursale, appartenant à une société de droit hollandais, dénommée JAN DE NUL NV, sise Avenue NGUELI-NGUELI, numéro 135, Centre-Ville, Pointe-Noire, CONGO.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR/17 B 386, en date du 20 Septembre 2017.

Est nommé en qualité de Représentant de la succursale, M. TIMMERMANS Christophe, de nationalité Belge.

Objet social de la société:

La succursale JAN DE NUL NV a pour objet social en République du Congo l'entreprise de tous travaux publics ou privés, la fabrication et le commerce de tout matériel...

*Pour insertion légale,
EY Congo
Cabinet Juridique & Fiscal*

Tous les présidents et premiers ministres du Congo ont exhorté à la paix, pour quel résultat?

Que notre pays soit saigné par les épisodes des violences récurrentes est un fait dans les mémoires des citoyens de tous âges. Sommes-nous attachés à la guerre et au conflit plus qu'à la paix? Et pourtant, aussi loin que je jette mon regard dans le temps, tous les dirigeants du Congo -absolument tous! - ont exhorté à la paix. Voici, pour votre gouverne, un florilège non-exhaustif des proclamations que j'ai retrouvées dans mes archives personnelles.

Par Dieudonné Antoine GANGA

Ce qui a été construit, ce qui a été atteint n'a pu l'être que grâce à vous, qui vous êtes montrés les artisans infatigables d'une oeuvre commune si digne d'être tentée. Mais la construction d'un pays est une création continue.

Le Président Abbé Fulbert Youlou (1960-1963)

«Notre Nation s'est faite dans l'harmonie et la concorde mutuelle, unissant le Nord et le Sud, L'Est et l'Ouest du pays dans un même idéal de paix, de prospérité et de progrès. Il n'est point de pause et le progrès nécessite un effort sans cesse renouvelé. Sachons nous convaincre qu'un Etat comme celui dont nous rêvons, où chacun trouvera de justes possibilités d'épanouissement, un Etat moderne ne peut s'édifier sans le concours actif de chacun - oui de chacun de ses habitants. Qui que nous soyons, quelle que soit notre place dans la nation, ayons donc la fierté, par notre travail, notre discipline et notre civisme, d'apporter, dans la paix sociale et l'Union Nationale, notre pierre à l'édifice commun.»

Le Président Alphonse Massamba-Débat (1963-1968)

«...Mais l'élite peut-elle comprendre que son bonheur réside dans le progrès sans à-coups de son peuple, dans son unité et dans la paix de son pays? On ne lui demande rien: elle doit simplement taire ses passions, ses ambitions, son orgueil, son égoïsme, son opportunisme et tourner résolument, avec simplicité de coeur, vers l'oeuvre de construction nationale faite d'amour, d'entente entre toutes les couches de la société, la clairvoyance et de sacrifice. La société lui a tout donné pour faire d'elle ce qu'elle est, instruite, riche; il est de son devoir de rendre à la société ce qu'elle lui doit: la respecter et assurer sa paix et son bonheur. C'est une simple question de logique, de bon sens et d'équité»

Le Président Marien Nguabi (1968-1977)

«Le souci de réaliser l'unité réelle, efficace et durable entre toutes les couches de la nation impose à chaque citoyen congolais les durs sacrifices pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême. Cette unité sera toujours impossible tant que les frères et les soeurs d'un même pays s'entre-haïront, attiseront le tribalisme et le régionalisme. Il nous faut, pour sauver cette unité, briser toutes les séquelles du tribalisme, déjouer les manoeuvres de la réaction. Animés par les souvenirs de nos morts glorieux, tous les militants souhaiteraient l'unité nationale et la paix au Congo. Pour répondre au mot d'ordre de nos soeurs de l'U.R.F. «nous voulons la paix, pas de sang au Congo», nous avons agi pour barrer la route aux opportunités et aux fomenteurs de divisions et de malheurs. Nous avons agi pour empêcher l'approfondissement de la division entre frère d'une même nation. Nous avons agi pour sortir du péril, l'unité nationale dangereusement compromise. Nous voulons que désormais, les Congolais se sentent libres, que leur être et leurs biens soient protégés. Nous ferons notre devoir pour maintenir la paix, la sécurité pour tous.»

Le Président Jacques Joachim Yhombi-Opango (1977-1979)

«...Mais tous les progrès réalisés par notre peuple n'ont pu l'être que grâce au climat de paix, d'unité et de concorde nationale. L'oeuvre de construction nationale est une oeuvre de longue haleine à la fois difficile et exaltante qui exige l'unité et la concorde nationales. Pour ce faire, tout notre peuple doit se mobiliser pour barrer la route à tous les ennemis de la paix et du progrès.»

Le Président Denis Sassou-Nguesso (1979-1992 et 1997 à ce jour)

«La tête froide, le coeur chaud, dans la vigilance



Dieudonné Antoine Ganga.

accrue et dans la cohésion, nous devons poursuivre notre chemin ou de conquêtes encore plus décisives. Oui, dans ce climat d'incertitude, notre meilleure arme de réussite est l'unité au sein du peuple pour affronter avec plus de détermination la passe difficile que nous traversons. C'est le travail accompli aujourd'hui par chacun de nous qui prépare l'avenir des générations montantes et engendra le mieux-être de demain. Voilà pourquoi il nous faut l'unité et la paix pour construire notre pays. Réunir toutes conditions d'un consensus national a toujours été au centre de nos préoccupations. Nous n'avons jamais cessé de flétrir tout ce qui peut troubler la paix de nos compatriotes, tout ce qui peut nuire à l'unité nationale. Douze années durant, je me suis efforcé de conduire notre pays dans la paix car pour moi, la première valeur est la paix, cette paix sans laquelle les efforts d'édification, les rêves de confort, les ambitions de promotion individuelle ou collective ne seront jamais que vaine utopie. Jamais nous ne remettrons en cause nos convictions de la paix. La paix dont le Congo a tant besoin pour recouvrer son âme, faire face au nombreux défis économiques et sociaux, relancer le processus démocratique et restaurer son image de marque, doit être globale et invisible.»

Le Président Pascal Lissouba (1992-1997)

«Je ne répéterai jamais assez que l'élément le plus important qui garantira notre cohésion et l'unité dans nos vues vers l'harmonie de notre société est et demeure la paix sociale. La paix comme condition sine qua non à la mise en place de tout programme de développement économique; La paix sociale comme condition essentielle pour sortir notre peuple de la misère et

pour faire régner la justice et la liberté, afin d'offrir à notre peuple les conditions véritables d'épanouissement et de réalisation de soi. C'est ainsi une manière de façonner l'âme congolaise. Le défi de la construction nationale ne peut être relevé sans la paix et la concorde nationale. C'est pourquoi je m'emploierai à faire en sorte que le dialogue et la volonté guident notre action dans tous les domaines.

La paix est donc le seul moyen pour l'homme et la femme de notre pays, d'exister de s'épanouir en tant qu'être humain et de consolider l'oeuvre démocratique. La paix, facteur de développement en régime démocratique doit constituer pour chacun d'entre nous un impératif supérieur.

«C'est que dans toute société digne de ce nom, la destination, le but suprême de l'ensemble de ses institutions et de ses valeurs morales ou spirituelles c'est la paix. La paix est leur effet central. C'est que la paix n'est pas seulement un effet dans une société. Elle est ainsi à considérer comme l'élément constitutif suprême de celle-ci.

Dès qu'une société n'est plus en paix, ce n'est pas, seulement chacun de ses membres qui est en péril, c'est l'institution société elle-même. Sur la base de ces deux considérations et réalités profondes en la matière, chacun comprend ou devrait comprendre que la paix sociale, au sens global de ce terme est une chose hautement vitale pour chacun et pour tous dans une société. Perturber, troubler la paix sociale, c'est entreprendre de se suicider individuellement et provoquer la mort collective.»

Le Premier Ministre André Milongo (1991-1992)

«Nous sommes entrés définitivement dans l'Etat de droit; celui-là qui a mis hors de la loi, l'arbitraire, l'injustice, la gabegie, le vol, le culte de la personnalité, la tyrannie, l'hégémonie d'une tribu ou d'une région. Finis donc ces spectres du passé. Bâtissons désormais ensemble, dans la paix, dans l'unité de toutes les filles et de tous les fils du pays, un Congo de la liberté, de la dignité et de l'honneur. Nous devons renaître et vivre, désormais, dans la nouvelle culture démocratique qui fait, de chacun de nous un citoyen libre et vertueux.

Pour ma part, J'ai toujours placé l'intérêt supérieur de la nation avant toute autre considération; voilà pourquoi malgré les provocations et les humiliations de toutes sortes, j'ai toujours cherché à éviter à notre peuple, les épreuves douloureuses où l'égoïsme et les ambitions des politiciens véreux ont voulu nous entraîner. J'ai sacrifié à l'idéal de paix et d'unité nationale qui m'a toujours animé.»

Le Premier Ministre Bernard Kolelas (1997)

«La journée très mémorable du 10 juin 1991 est, et doit être pour toutes les filles et tous les fils du Congo, une source éternelle d'inspiration pour la paix sociale, la fraternité et l'entente nationale. La paix sociale, la justice, l'entente nationale sont un passage obligé pour tout notre pays. C'est notre seule planche de salut face à la misère sociale qui s'aggrave du jour en jour. C'est pourquoi nous demandons à tous nos compatriotes d'enlever tout obstacle sur le chemin de la paix, de transcender nos égoïsmes et nos divisions, nos rancoeurs et méchancetés inutiles pour la construction d'un Congo démocratique, digne de nos meilleures traditions sociales et morales animées par l'esprit de la famille élargie, l'esprit de fraternité et de solidarité agissantes.»

Que faut-il en conclure ?

Ainsi, les préceptes arrêtés lors de la Conférence Nationale Souveraine de 1991 n'ont nullement été respectés: tu ne mentiras pas, tu ne voleras pas, tu ne tueras pas. Chacun de nous, préférant se livrer à un jeu stupide voire dangereux dont les règles cardinales ne sont autres que l'ambition politicienne, l'incitation à la haine et à la violence, la démagogie, le mensonge, la rumeur, la calomnie, la médisance, le fanatisme et l'esprit de partisan de moindre effort. En effet, tous les Congolais,

hommes et femmes (politiciens, journalistes, fonctionnaires, ouvriers, artisans, artistes, paysans, hommes d'affaires, soldats, sous-officiers et officiers, sans-emploi, etc. Malheureusement et parfois naïvement, participent à ce jeu stupide. Ce qui donne au débat politique qui doit et devrait être sain et enrichissant, des allures incompréhensibles dont la tendance est et reste encline à sombrer dans une fâcheuse tendance à utiliser des thèmes «à risque», comme «ceux qui nous ont conduits à des déchirures les plus graves de l'histoire politique congolaise».

Par ailleurs, l'on oublie souvent que le tribalisme, la démagogie, la médisance et la calomnie sont de puissants explosifs dont une maladroite manipulation donne lieu à des conflagrations incontrôlables.

Et nous devenons tous de virtuelles victimes de ceux qui franchissent très vite le pas, pour lancer des anathèmes et des sentences, à partir de leurs seules vérités. Ainsi nous nous comportons comme des lâches. Nous voulons tout simplement tenir à nos avantages matériels. Alors, nous appliquons une politique de commodité pour nous-mêmes, et surtout une politique d'opportunisme. Qui d'entre nous a eu le courage de condamner ou de dénoncer les meetings où certains politiciens véreux ont incité leurs militants à la haine, à la violence et où ils ont prôné parfois la guerre civile?

Jusques à quand la paix sera-t-elle perturbée au Congo? Quelle raison fondamentale pousse nos femmes et hommes politiques à mettre en péril notre pays et la vie des populations qui n'aspirent qu'à la paix, à la sécurité et au bien-être social? Qui perturbe donc la paix et pourquoi? Voilà des questions qui me taraudent toujours l'esprit et auxquelles les Congolais épris de paix et de liberté souhaiteraient avoir des réponses. Je saurais infiniment gré à tout quidam qui y répondrait. J'ai dit.

Dieudonné

Antoine-GANGA,

ancien Ministre, commandeur dans l'Ordre du Mérite Congolais.

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun. Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.


BUROTOP IRIS

VESTEL

Le géant européen de l'électroménager débarque au Congo !

Split 12 000 BTU



199 000 FCFA HT

**BUROTOP IRIS, distributeur exclusif de VESTEL
au Congo.**

Brazzaville: 4 Avenue FOCH 055 777 888 - 066 69 60 60
Pointe Noire: Avenue Moe Katt Matou 044 53 53 53 - 056 056 056